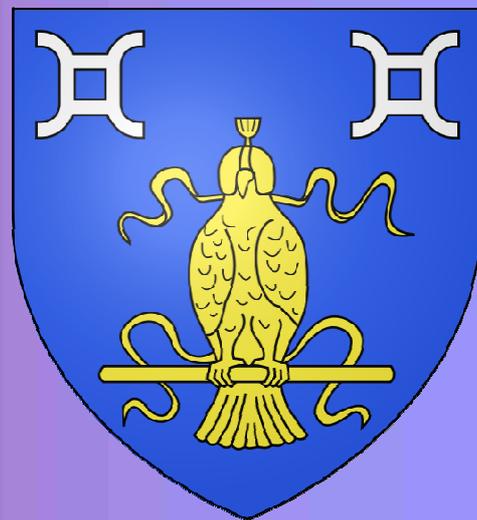


# MAZANGÉ

## BULLETIN MUNICIPAL

# 2015



Les poilus de Mazangé  
au coeur du conflit

1914-1918



# EDITORIAL

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à travers cet édito.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de résider dans notre commune.

La rénovation de la toiture de la sacristie de l'église est en cours d'achèvement. Des mesures d'urgence ont dû être prises côté nef pour protéger des chutes de tuiles. Une restauration s'avère nécessaire et les premières estimations s'élèvent à 300 000 euros. L'année 2015 sera consacrée au montage du dossier et à la recherche de financement dans un contexte financier très incertain quant au niveau d'intervention des partenaires traditionnels (Etat, Région, Département...).

La dénomination des noms de rues et la numérotation dans les villages de la Fosse Courtin et de la Chalopinière permettent désormais une meilleure identification avec tous les avantages que cela comporte au niveau sécurité (pompiers, service d'urgence médicale, distribution plus aisée du courrier et des colis).

L'isolation de la mairie et le remplacement des fenêtres usées par des fenêtres isolantes sont à l'étude. Le réaménagement de la cuisine de la salle communale est aussi prévu au cours de l'année 2015

Mazangé va renouer avec la course de côte automobile, cet évènement se déroulera le week-end des 5 et 6 septembre 2015.

La commune de Mazangé a reçu le label "Ma commune a du Coeur". Cette distinction a été remise dans les locaux de RMC / BFM à PARIS le 26 novembre 2014. Ce label valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Mazangé fait donc partie, grâce à ces actions, des 131 communes labellisées "Ma commune a du Coeur".

A l'occasion du centenaire de la guerre 14-18, vous trouverez dans le bulletin municipal, les récits et témoignages concernant la guerre et les poilus de Mazangé qui ont participé à la « grande guerre ». Pour célébrer le centième anniversaire de celle qui devait être la « der des der », une exposition aura lieu du 9 au 16 novembre 2015 à la salle communale.

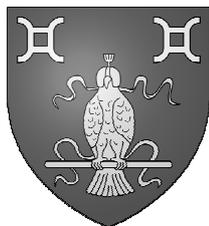
Le but du bulletin municipal est de maintenir un lien entre la population et les élus. L'information est une pratique difficile, merci à l'équipe communication, aux annonceurs et aux distributeurs pour la réalisation de ce bulletin municipal et des flash'infos.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite pour 2015, santé, bonheur, solidarité et réussite de vos projets personnels. Que l'esprit de tolérance nous permette de vivre de manière collective dans ce lieu commun à tous qu'est notre village.

*Patrick BRIONNE*

## Sommaire :

Editorial	p 03
<b>NOTRE COMMUNE</b>	
Les Elus / Les Commissions	p 04
La Mairie	p 05
Le Budget	p 06
Echos de la commune	p 08
Etat Civil 2014	p 10
Concours des Maisons	p 11
La Vie Scolaire	p 12
La Vie Sportive	p 13
<b>LA VIE ASSOCIATIVE</b>	
Les Associations / Le calendrier 2015	p 14
ASCM	p 15
Comité des fêtes	p 16
UNRPA Mazangé	p 17
UCCAV MAZANGÉ - MAZANGÉ Dart's Club	p 18
Perche Nature	p 19
UNCAFN / Société de chasse	p 20
AAPPMA(pêche)	p 21
Secteur Paroissial - Sapeurs Pompiers	p 22
AS LUNAY Football	p 23
A.D.O.C 41 - UNAFAM 41	p 24
Présence Verte - ADMR	p 25
<b>LES POILUS DE MAZANGÉ</b>	p 26
<b>LA VIE LOCALE</b>	p 34
<b>INTERCOMMUNALITE</b>	
Représentants Intercommunaux	p 38
Pays Vendômois / VALDEM	p 39
Représentants Locaux / SIAEP (eau)	p 40
SIVOS	p 41
SieraVL	p 42
Le TTVL	p 44
SIDELC	p 45
CVR	p 46
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>	
Formalités Administratives	p 48
Règles de vie	p 49
Habitat	p 50
Emploi	p 51
Note Info Val dem	p 54
Santé / Social	p 56
Maison de la Justice / La Poste	p 57
N° Utiles / Bottin Internet	p 58



# Le Conseil Municipal



Au premier rang, de gauche à droite : Christophe RENON (3<sup>ème</sup> adjoint), Evelyne VIROS (1<sup>ère</sup> adjointe), Patrick BRIONNE (Maire), Nicole DIJON (4<sup>ème</sup> adjointe), Jacques COLAS (2<sup>ème</sup> adjoint)  
 Au second rang : Carine STEFANUCCI, Dominique GAUDRUAU, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT  
 Au troisième rang : Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Jules COLIN  
 Absent : Michel ROUVRE

Commissions	Responsable	Titulaires	
Animation	Nicole DIJON	Carine STEFANUCCI Christophe RENON Didier DECLERCK	Corinne JOUSSARD Loïc ESSERMEANT Jules COLIN
Voirie-Travaux	Christophe RENON	Patrick BRIONNE Jean-Yves OZAN Corinne JOUSSARD	Loïc ESSERMEANT Jules COLIN
Finances	Patrick BRIONNE	Evelyne VIROS Dominique GAUDRUAU	Corinne JOUSSARD Loïc ESSERMEANT
Communication	Nicole DIJON	Jean-Yves OZAN Corinne JOUSSARD Claudia GANDELIN	Vincent NEILZ Carine STEFANUCCI
CCAS	Evelyne VIROS	Nicole DIJON Jean-Yves OZAN	Carine STEFANUCCI
		Titulaires	Suppléants
Appel d'offres		Jacques COLAS Christophe RENON Jules COLIN	Evelyne VIROS Nicole DIJON Dominique GAUDRUAU

# La Mairie

5 rue Suzanne MARSOLLIER  
41100 MAZANGE



## HEURES D'OUVERTURE

Le **lundi** : de 9h à 12h & 14h à 17h  
Du **mardi au vendredi** : de 14h à 17h  
Tél. : 02 54 72 00 27  
Fax : 02 54 72 11 48  
E-mail : [mairie.mazange@wanadoo.fr](mailto:mairie.mazange@wanadoo.fr)

## PERSONNEL COMMUNAL

### SECRETARIAT

- ⇒ Marie-Pierre MOTHERON
- ⇒ Denise DESNEUX
- ⇒ Sylvie BENOIT

### AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

- ⇒ Carine BERTHELOT
- ⇒ Dany NEILZ
- ⇒ Alexis BARBIER

## Location du foyer communal (Pour 120 personnes maximum)\*

Période	Tarif 2015	Plage horaire
Samedi midi et soir	130 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi soir seulement	110 €	De 12h à 5h le lendemain
Samedi soir et dimanche midi	175 €	De 12h à 18h le lendemain
Dimanche midi seulement	110 €	De 7h à 18h
Dimanche midi et soir	130 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi et dimanche entiers	205 €	De 7h à 5h le lundi
Vin d'honneur	50 €	



- ⇒ **Forfait de vaisselle** : 50 €
- ⇒ **Forfait chauffage** : 25 € par jour (payable du 15 octobre au 15 avril).
- ⇒ **Caution** : 75 € sera demandée à la réservation. Elle vous sera restituée dès la location de la salle terminée, moyennant la remise en bon état de la salle. En cas de désistement après réservation de la salle, la caution sera gardée par la commune. Toute pièce manquante à la cuisine sera facturée ou remplacée lors du paiement.

\*Les fiches de réservation de chaque salle (avec le détail du contrat de location) sont disponibles en Mairie

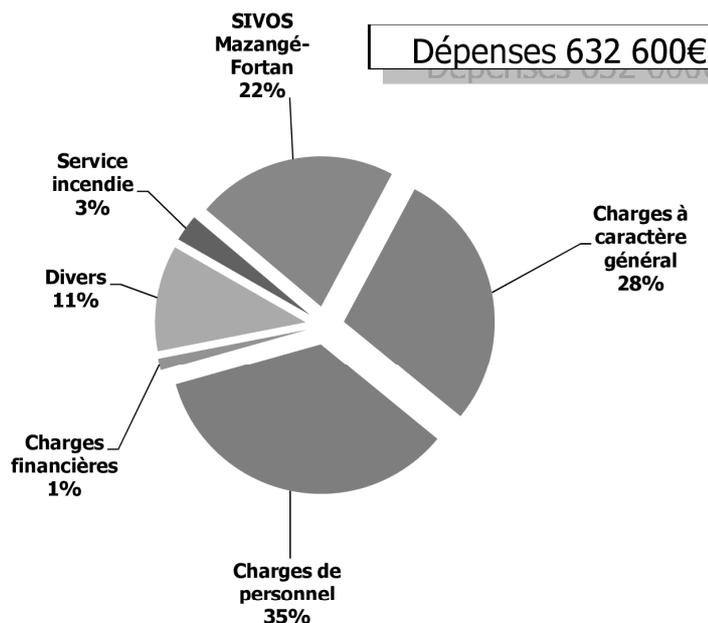
## Location Petite Salle (Pour 20 personnes maximum)\*

Période	Tarif 2015
Vin d'honneur	20 €

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :  
la Mairie (02 54 72 00 27)

# Le Budget

## Fonctionnement



### Charges à caractère général

Eau-Electricité-Carburants-Combustibles  
Entretien voirie - Entretien bâtiments  
Entretien matériel-Maintenance  
Fournitures administratives  
Honoraires-Indemnités-Frais d'actes  
Frais postaux et de Télécommunications  
Fêtes et cérémonies  
Assurances -Taxes diverses-Frais divers

### Charges de personnel

Salaires -URSSAF-Cotisations diverses

### Divers(Charges de Gestion courante)

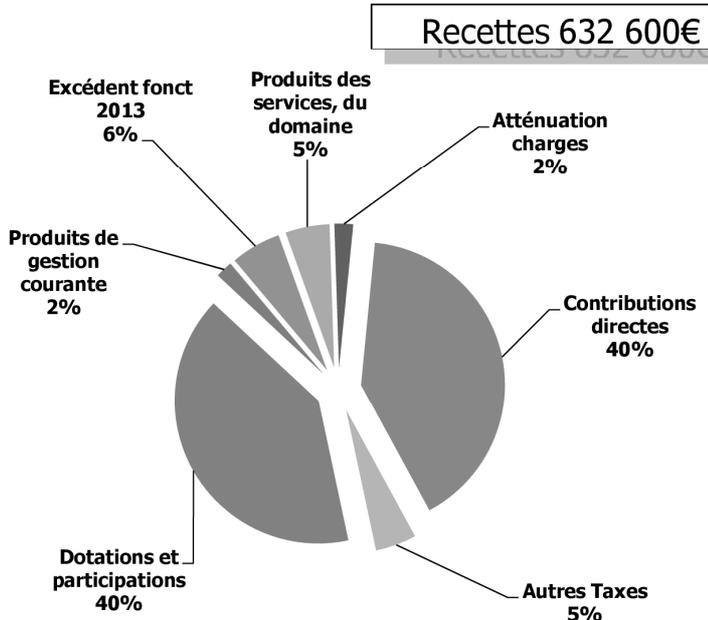
Indemnités-Charges diverses  
Syndicat Intercommunaux  
Subventions aux associations  
Caisse des écoles- CCAS

### Charges financières

Intérêts des emprunts

### SIVOS

Financement des écoles



### Impôts et taxes

Contributions directes ( taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti)  
Taxes Diverses

### Dotations et participations

Dotation Fonctionnement État

### Autres produits de gestion courante

Location logements-Salle des fêtes

### Produits des services, du domaine

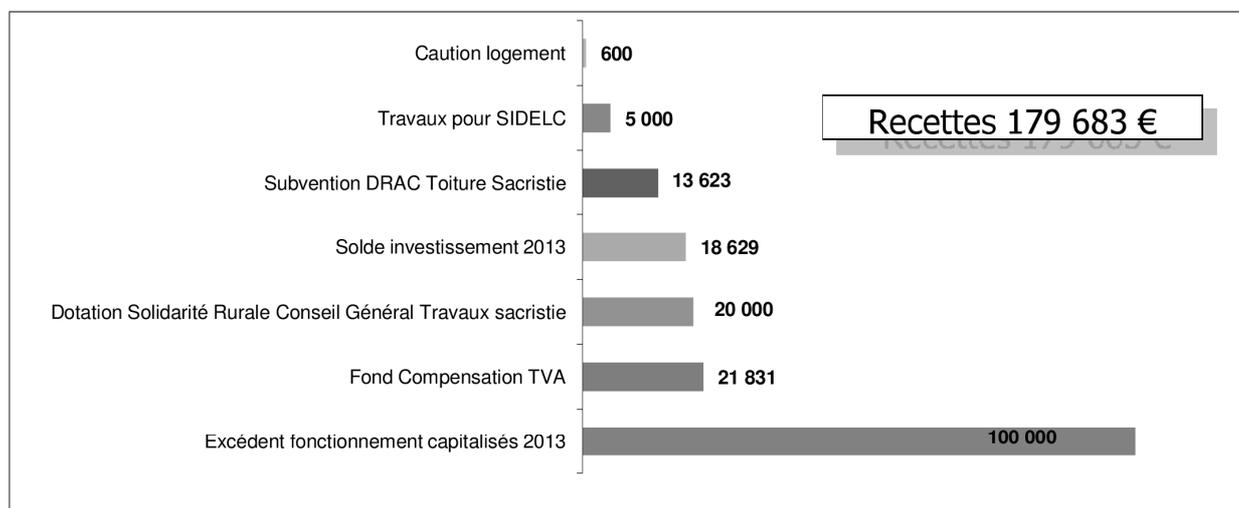
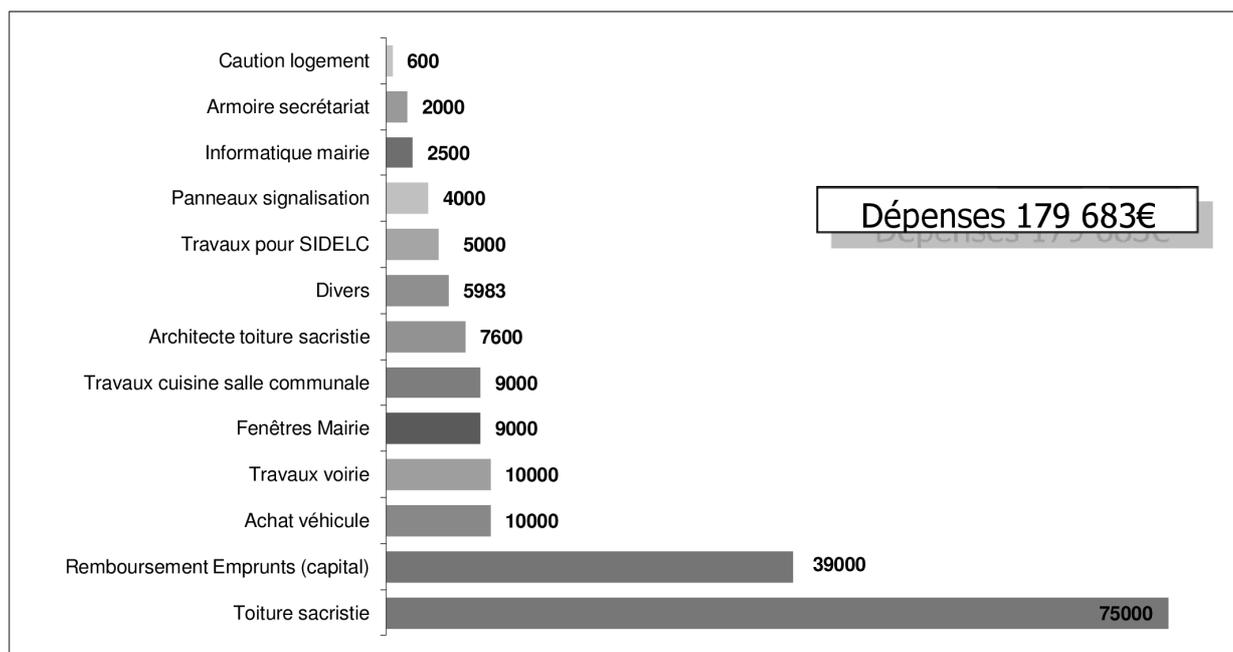
Remboursement par autres syndicats  
Concessions cimetières  
Insertions publicitaires du bulletin

## Taux des impôts de la commune

Taxe d'habitation **14,60%**    Taxe Foncière Bâti **21,25%**    Taxe Foncière Non Bâti **49,69%**

# Primitif 2014

## Investissement



## Autres budgets primitifs annexes de la commune

### Assainissement

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : **68 208 €**

Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à : **76 637 €**

### CCAS

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : **8505 €**

## ROUTES DÉPARTEMENTALES / ROUTES COMMUNAUTAIRES / VOIES COMMUNALES / CHEMINS RURAUX...

**Qui fait quoi ?**

Notre commune s'étend sur un vaste territoire traversé par de nombreuses routes dont la responsabilité, les frais de rénovation et d'entretien n'incombent pas aux mêmes acteurs et sont rattachés à des budgets différents.

Certaines d'entre elles sont mitoyennes par leur centre avec les communes voisines : Epuisay, Fortan, Azé et Savigny.

- **Les routes départementales**

Elles sont au nombre de trois traversant la commune de Mazangé dans ses grands axes:

La D5 : entre Savigny et Villiers passant par le Gué du Loir

La D24 : entre Montoire et Azé passant par le Gué du Loir

La D148 : entre la D24 et Fortan en passant par le Centre de Mazangé

Les décisions et les budgets sont fixés par le Conseil Général via la division départementale des routes nord avec laquelle la municipalité est régulièrement en contact pour que certains travaux soient entrepris.

- **Les voies communales d'intérêts communautaires**

Elles sont au nombre de 10 et représentent 16,170 km sur la commune de Mazangé soit 27.5% des routes des 10 communes de la CVR (Communauté du Vendômois Rural).

Mazangé est donc la plus importante commune de la CVR en termes de voirie.

Ce sont les voies d'échanges entre les différentes communes alentours.

Les budgets sont répartis proportionnellement entre les communes qui doivent impérativement les utiliser pour des routes communautaires. Ils seront malheureusement revus à la baisse dans les prochaines années.

- **Les voies communales**

Celles-ci sont composées de 49 routes et 14 rues ce qui représente un total de 24,624 km.

Les travaux de réalisation et de réfection sont décidés par la municipalité et financés par la commune sur le budget défini lors du vote de celui-ci.

Pour info, la réalisation d'un m<sup>2</sup> d'enrobé à chaud coûte environ 15€, ce qui représente environ 45000€ pour un km de 3 m de largeur...

Certaines de ces routes s'élargissent régulièrement dans les virages à droite, c'est pourquoi sont réalisées des poutres de rives striées, afin que les véhicules restent sur le tracé initial et ne détériorent pas les bordures de routes, plus friables.



- **Les chemins ruraux**

Ceux-ci ne sont généralement pas goudronnés mais ils nécessitent un entretien régulier et important de broyage et d'empierrement et représentent environ 85 km sur notre commune.

**Ce poste de dépense est très important et les dotations de l'état sont revues à la baisse. Il est de l'intérêt de tous de respecter au mieux l'état de nos routes et chemins, afin de pouvoir conserver un réseau routier correct.**

**Pour rappel, chaque riverain mitoyen aux routes et aux chemins doit entretenir ses haies, et éviter que branches, ronces ou autre végétation viennent empiéter sur le territoire communal et en limiter le passage.**

**TRAVAUX DE LA SACRISTIE**

Malgré une grande complexité dans le montage du dossier, les travaux de la toiture de la sacristie sont enfin réalisés.

Pour ces travaux, d'un montant de 69 581,65 €, nous avons bénéficié d'une subvention de 11 596,64 € de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et 20 000 € de la D.S.R. (dotation solidarité rurale) du Conseil Général.

Nous sommes maintenant confrontés à des chutes de tuiles de la partie nef de l'église. Une protection est mise en place pour assurer la sécurité des passants.

Le conseil municipal étudie le coût de la réfection de la toiture, les aides et subventions possibles avant d'envisager d'éventuels travaux.



## TABLEAU DE M. GOEZU

Lors des journées du patrimoine de septembre 2014, le manoir de Bonaventure a ouvert ses portes au public comme à l'accoutumée.

Au cours de cette manifestation, Mme et M. MAGNANT ont reçu le peintre graveur André GOEZU, membre de l'Académie Royale flamande de Belgique des sciences et des arts qui a créé un tableau représentant le manoir de Bonaventure en hommage à Alfred de Musset.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 27 octobre 2014, a décidé l'acquisition de ce tableau. Cette œuvre est exposée dans la salle du conseil municipal.



La commune de Mazangé vient de recevoir le label "Ma commune a du Coeur". Cette distinction a été remise dans les locaux de RMC / BFM à PARIS le 26 novembre 2014.

Ce label valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique pour faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France.



Aujourd'hui, en effet, plus de 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque en France. Le taux de survie atteint 7%.

A Amsterdam, 40% des victimes sont sauvées grâce à une meilleure politique de prévention : formation obligatoire de la population aux gestes de premiers secours, installation généralisée de défibrillateurs dans les lieux recevant du public...

Le Label met ainsi en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation, leur accessibilité, l'information des habitants, la communication autour des bons réflexes...

La commune de Mazangé a fait l'acquisition d'un défibrillateur (installé sur la façade de la mairie) et a organisé deux actions de formation aux premiers secours civiques, soit 24 personnes formées.

**Mazangé fait donc partie, grâce à ces actions, des 131 communes labellisées "Ma commune a du Coeur".**

## LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été renouvelé à l'occasion des dernières élections municipales. Il se compose désormais de :

Responsable : Evelyne Viros

Membres : Nicole Dijon, Jean-Yves Ozan, Carine Stefanucci, Marc Blin, Muguet Peltier, Valérie Desseaux, Rosario Samoqueira

Les nouveaux membres ont choisi cette année de proposer aux personnes de la commune âgées de plus de 70 ans d'assister le samedi 13 décembre à un après-midi récréatif : **Loto gratuit** de 4 parties avec comme lots un grille-pain, une bouilloire électrique, une cafetière, un four micro-ondes et de nombreux autres lots. Un goûter a été proposé puis chacun est reparti avec son « colis de fin d'année ».

127 colis ont été distribués (dont 12 colis « maison de retraite »).

Nous tenons à remercier tous les participants à cette distraction et plus particulièrement Charly Declerck qui a animé bénévolement cet après-midi. Tout s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.



# Etat Civil 2014

## NOUVEAUX HABITANTS

(mise à jour le 29 décembre 2014)  
Liste établie sous réserve des nouveaux habitants non déclarés en mairie et de ceux à venir avant le 31.12.2014

**Cyril SAMSON et Erika STEVANT**, 1 rue Marceau  
**Johan et Lucile PONCELET**, Le Bois Thierry  
**Stéphane SARRASIN**, 4 rue Marceau  
**Daniel et Nathalie GENTES**, le Chêné  
**Philippe CORNET**, La Fosse Courtin  
**Eddy MICH**, La Fosse Courtin  
**Alphonsine BLAVETTE**, 4 rue de la Bonaventure



## MARIAGES

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)



**Stéphanie PEAN**  
et  
**Bruno GARANNE**  
Mariés le 19 avril

## NAISSANCES

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

**Maëlle MANSART** le 04 février  
**May-Linn VILLETTE** le 18 juin  
**Laly DELEPINE** le 24 juin  
**Sulyan CAPRINI-RIVERAIN** le 24 juin  
**Martin DOVERGNE** le 23 juillet  
**Jules BOBEBA** le 06 aout  
**Anélia LECHABLE** le 18 décembre



## DÉCÈS

(dressée en exécution du décret n° 51-284 du 3 mars 1951)

**Jeannine ROUVRE** décédée le 03 février  
**Henri MARTELLIERE** décédé le 23 avril  
**Eugénie BRETON** décédée le 16 mai  
**Jeannine ROGER** décédée le 7 juillet  
**Jean-Michel CORDIER** décédé le 31 juillet  
**Guy NOURY** décédé le 3 septembre  
**Emmanuel SCHULTZ** décédé le 15 octobre



## NOCES DE DIAMANTS DES ÉPOUX MARLANGUE

Le 9 novembre 2014, nous avons eu l'honneur de fêter les 60 ans de mariage de Micheline et Joseph MARLANGUE. Micheline et Joseph se sont rencontrés aux journées de la jeunesse agricole et se sont mariés le 4 septembre 1954 à RAHART. Très connus et appréciés dans la commune, ils ont habité 2 rue du Bignon et maintenant, ils passent leur retraite place Berthe Durfort.



De leur union sont nés 8 enfants, 19 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants. Joseph s'est investi dans la vie communale en 1965 et l'a quittée en 1995 en qualité de maire de Mazangé. Le conseil municipal leur souhaite de partager encore de longues années de bonheur ensemble.

Lors de la réunion du 27/10/14 le conseil municipal a décidé de ne plus attribuer de prix pour les Maisons décorées de Noël (à partir de Noël 2015) mais de privilégier les Maisons Fleuries.

Des « **Bons pour Fleurir** » seront remis aux 10 Maisons sélectionnées.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les gagnants du concours des Maisons Fleuries pour l'année 2014 sont :

<b>1<sup>er</sup> prix</b>	M et Mme CONSTANTIN Claude	50 €*
<b>2<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme ROGER Jean-Claude	40 €*
<b>3<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme PRENANT Claude	30 €*
<b>4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix :</b>		
	M et Mme LANGLAIS Christian	20 €*
	M et Mme ROZET René	20 €*
	M et Mme LANGOT André	20 €*
	M et Mme PRAY Fabrice	20 €*
	M et Mme LEROUX Alain	20 €*
	M et Mme AUBRY Gilles	20 €*
	M et Mme AUBRY Serge	20 €*

\* récompenses sous forme de bons pour fleurir.

### CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Les gagnants du concours des maisons décorées de Noël pour l'année 2014 sont :

<b>1<sup>er</sup> prix</b>	M et Mme PONCET, rue Marsollier
<b>2<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme LANGLAIS, rue du commerce
<b>3<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme BINCTIN, Le Vau
<b>4<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme HUGUENIN, rue du pot bouillant
<b>5<sup>ème</sup> prix</b>	Mme HUE, Vauracon
<b>6<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme BARBIER, rue Carnot
<b>7<sup>ème</sup> prix</b>	Mme BONVALET, La Bonaventure
<b>8<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme AUBRY G., Clouseaux
<b>9<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme BOBAULT, route de Montoire
<b>10<sup>ème</sup> prix</b>	M et Mme LUCAS, rue des écoles



## R.P.I MAZANGÉ-FORTAN

**Mazangé** accueille cette année **53 élèves** :

- 26 élèves dans la classe de Mme Soulis (GS-MS)  
ATSEM : Adeline Simon
- 27 élèves dans la classe de Mme Guillet (PS-CP)  
ATSEM : Carole Declerck

Bibliothèque et garderie : Estelle Ponnet  
Employée de vie scolaire : Monique Trachsler  
Cantine : Natacha Koehler  
Surveillance cantine et entretien : Marylène Frimont  
Agent d'entretien : Carine Berthelot

**Fortan** accueille cette année **45 élèves** :

- 21 élèves dans la classe de Mme Venuat (CE1-CE2)
- 24 élèves dans la classe de Melle Hervé (CM1-CM2)

Bibliothèque, surveillance de cantine et garderie : Estelle Ponnet  
Employée de vie scolaire : Monique Trachsler  
Cantine : Annie Ballon  
Agent d'entretien : Marylène Frimont

### Les activités de l'année

#### Ecole de Mazangé :

- Les élèves de Mazangé ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 26 septembre.
- Une sortie en forêt a eu lieu le mardi 30 septembre animée par « Perche Nature » .
- 3 rencontres sportives organisées par l'USEP Maternelles auront lieu au gymnase de Morée (en décembre, mars et juin) pour les MS/GS .
- Les élèves de GS-CP participeront à un cycle de piscine (11 séances de mars à mai à la piscine de Montoire sur le Loir).

- Téléthon : les pompiers sont intervenus dans l'école le vendredi 5 décembre.

- Est également prévue une sortie au musée de Vendôme pour les 2 classes.

#### Activités RPI :

- Un spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 12 décembre à la salle des fêtes de Mazangé.

- Un auteur de jeunesse – Fanny Joly – passera une ½ journée dans chaque école le 29 janvier.

#### Activités Fortan :

- Les élèves de Fortan ont visité une exposition sur la guerre 14/18 à Savigny-sur-Braye le vendredi 21 novembre.

- Projet musique : Aissi Manzari, intervenant musique mis à disposition par la communauté de commune des coteaux de la Braye, propose aux élèves de Fortan tout au long de l'année des ateliers de découverte des instruments de musique et de chants.

- Cycle athlétisme : Les élèves ont participé de septembre à octobre à une initiation au «course de vitesse en relais » encadrée par Jean Cauvin (animateur USV Athlétisme)

- Un cycle piscine à Montoire est prévu pour les élèves de CE1 / CE2 (de mars à mai).

#### Représentants des parents d'élèves

##### **Mazangé**

Mme Grandcoin Tatiana  
Mr Rose Bruno  
Mme Albert Laëtitia  
Mme Koehler Aurélie

##### **Fortan**

Mme Gaudin Séverine  
Mme Campinotti Fabienne  
Mme Virard Nathalie  
Mme Chartrain Virginie

**Bonne année scolaire à tous.**

### Visite du moulin de Bonaventure (par M. Claude Beauvais)

Dans le cadre des Journées du Petit Patrimoine et des Moulins 2014, les 47 élèves de CE2, CM1 et CM2, accompagnés de leurs professeurs, mesdames Christine Venuat et Agathe Hervé, ainsi que de madame Estelle Ponnet, ont visité le moulin de Bonaventure au Gué-du-Loir.

Les enfants ont pu y découvrir le potentiel d'énergie renouvelable du Loir, observer une roue à aubes et le fonctionnement de l'ancienne pisciculture (1938), dont l'activité a cessé dans les années 1950.

Grâce à la préparation préalable des enseignantes, les élèves se sont montrés très attentifs et ont fait preuve d'une curiosité intellectuelle remarquable.

La "meunière" et le "meunier" gardent un excellent souvenir de ces jeunes enfants, polis, intéressés et sensibles à la préservation du patrimoine local.



## COURSE DE CÔTE

En 2015, la commune de Mazangé va renouer avec la course de côte, évènement qui a déjà eu lieu en 1985 et 1986 (route de Lunay).

La course se déroulera le week-end des **5 et 6 septembre 2015**.

L'écurie Sport Auto Tours et l'ASA Perche et Val de Loire organiseront cette manifestation.

Le tracé : Salle des fêtes, rue Suzanne Marsollier, rue du Bignon jusqu'à l'entrée du Chesné soit 1,4 km.

50 à 60 véhicules sont attendus.

Le week-end se déroulera de la façon suivante :

Samedi :

Vérification des véhicules

Dimanche :

8h00 – 10h00 : essais libres

10h00 – 12h00 : essais chronométrés

12h00 – 13h30 : pause

13h30 : briefing des pilotes

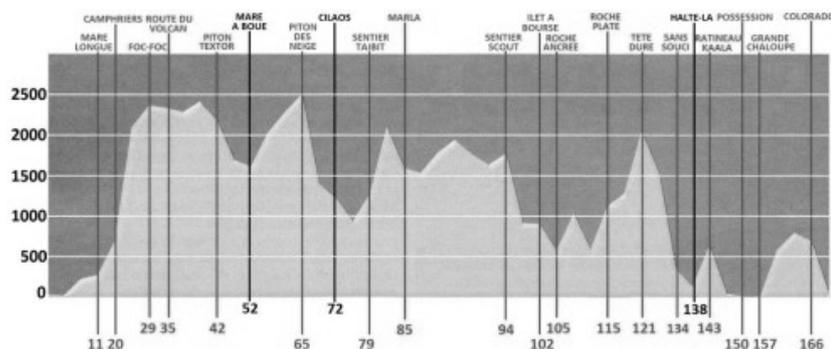
14h00 : départ des courses : 3 montées par équipe



## XAVIER PEZIÈRE TERMINE LA DIAGONALE DES FOUS (ULTRA-TRAIL DE LA RÉUNION)



Organisée au mois d'octobre, probablement l'une des plus difficiles du monde dans son genre, l'épreuve consiste en la traversée de l'île de La Réunion.



**La diagonale des fous 2014 : 172 km - 9996m de dénivelé positif**

Son départ est donné dans le sud-est de l'île, à Saint-Joseph, Saint-Philippe ou Saint-Pierre. Les concurrents entament ainsi la course par l'ascension du massif du Piton de la Fournaise. Ils poursuivent ensuite leurs efforts dans les cirques naturels de l'île, parmi lesquels Cilaos et Mafate.

L'arrivée est jugée après environ 22 heures de course pour les meilleurs, au stade de La Redoute, à Saint-Denis. Les participants traversent donc l'île du sud-est au nord-ouest en passant par les Hauts. Vu la distance et le dénivelé positif, cette course a le surnom de **Diagonale des Fous**, probablement l'une des plus difficiles du monde dans son genre (source : Wikipédia)

Après 43h44mn20s de course, Xavier finit **22ème Vétéran 2 et 217ème au scratch sur 2600 participants** (seulement 1147 ont terminé l'épreuve). **Bravo !**



### Autres rendez-vous 2015 :

- Vendredi 17 avril 2015, la 3ème étape du 56ème **Tour du Loir et Cher** E Provost (épreuve cycliste UCI Europe Tour catégorie 2.2) traverse Mazangé depuis Azé vers Fortan (18 intersections à sécuriser sur la commune)

- Dimanche 24 mai 2015 : **Triathlon des Coteaux du Vendômois**

Nouvelle formule en 2015 avec un triathlon half-ironman : 1,9 kilomètre de natation, 90 km de vélo et de 21,1 km de course à pied. [www.triathlondvendome.com](http://www.triathlondvendome.com)

Pour ces deux épreuves, la mairie recherche des **signaleurs bénévoles**. Merci à vous.



# La Vie Associative

## LES ASSOCIATIONS

### **UNC A.F.N.**

Daniel GALLAS 02 54 72 00 32

### **Société de Chasse**

Régis PERGELINE 02 54 72 02 87

### **AAPPMA Thoré (pêche)**

Serge SAVINEAUX 02 54 72 04 41

### **Comité des fêtes**

Frédéric MARCHAND 02 54 72 80 67

### **Dart's club (fléchettes)**

Jérôme BORDIER 02 54 72 06 16

### **Football (A.S. Lunay)**

Jonathan PERCHE-HAMEAU 06 30 37 14 25

### **U.N.R.P.A.**

Marc BLIN 09 60 41 74 50

### **U.C.C.A.V.**

Didier DECLERCK 02 54 72 03 85

### **Perche Nature**

Bernard DERUE 02 54 72 03 02

### **Association Sportive et Culturelle**

Eduard SIEGERS 02 54 72 01 40

## LE CALENDRIER 2015

### JANVIER

10 janvier : Vœux du Maire à 18h  
16 janvier : Assemblée Générale UNRPA  
23 janvier : Assemblée Générale ASCM  
30 janvier : Théâtre ASCM avec la troupe de Naveil

### FEVRIER

06 février : Assemblée Générale du Comité des Fêtes  
28 février : Soirée choucroute UCCAV

### MARS

20 mars : Pot-au-feu de l'UNRPA  
22 mars : Elections départementales  
28 mars : Bal costumé du Comité des Fêtes  
29 mars : Elections départementales

### AVRIL

10 avril : Théâtre ASCM  
12 avril : Théâtre ASCM  
17 avril : Goûter de l'UNRPA  
17 avril : Tour de Loir-et-Cher  
26 avril : Rallye pédestre ASCM

### MAI

08 mai : Commémoration du 8 mai 1945  
24 mai : Triathlon des Coteaux des Vendômois

### JUIN

21 juin : Fête des écoles à FORTAN  
27 juin : Feu de St Jean organisé par le Comité des Fêtes

### JUILLET

13 juillet : Soirée moules-frites suivie d'un bal  
14 juillet : Festivités avec jeux sur la place de l'église

### SEPTEMBRE

06 septembre : Course de côte  
13 septembre : Brocante & festival des vins  
19 & 20 septembre : Journées du patrimoine  
20 septembre : Repas UNRPA

### OCTOBRE

23 octobre : Poule au pot de l'UNRPA  
25 octobre : Soirée karaoké du Comité des Fêtes

### NOVEMBRE

09 au 16 novembre : Exposition sur la guerre 14-18  
11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918

### DECEMBRE

06 décembre : Randonnée pédestre ASCM  
12 décembre : Gouter des anciens (offert par la commune)  
20 décembre : Noël UCCAV  
27 décembre : Belote de l'UNC-AFN MAZANGÉ/FORTAN

Voilà encore une année d'écoulée. 2014 nous a apporté son lot d'encouragements pour poursuivre notre action dans la commune.

La bonne nouvelle est venue du tennis de table. Cette activité a pu reprendre grâce à la disponibilité et à la volonté d'un ancien participant à cette activité.

Merci à Damien Thébault.



« Quand on a la volonté, on trouve le moyen de réaliser les choses ». C'est dans cet état d'esprit que le conseil d'administration a œuvré, depuis de nombreuses années, et on en voit le résultat aujourd'hui avec la bonne santé de nos activités.

**- les activités permanentes :**

- ⇒ Loisirs Créatifs le vendredi de 17h00 à 19h00
- ⇒ Tennis de table le vendredi de 18h00 à 19h30
- ⇒ Théâtre le mardi répétition à 18h00
- ⇒ Modélisme le vendredi de 18h00 à 20h00 et le dimanche matin de 8h00 à 12h00 selon le calendrier disponible sur simple demande.



**- les activités ponctuelles :**

- ⇒ le rallye pédestre en avril
- ⇒ la randonnée pédestre le premier dimanche de décembre.

Les projets pour 2015 sont une meilleure coopération avec les structures de modélisme dans la région et un voyage à Hambourg en Allemagne pour le mois d'octobre 2015.

Merci à tous nos bénévoles, membres actifs et membres adhérents pour le travail accompli et pour votre disponibilité.

Merci aux habitants de la commune pour votre présence à nos manifestations et un grand merci à l'équipe municipale.

**Quelques dates à retenir**

- Assemblée Générale le 23 janvier 2015
- Théâtre par la troupe de Naveil le 30 janvier 2015
- Théâtre de l'ASCM les 10 et 12 avril 2015
- Rallye pédestre le 26 avril 2015
- Randonnée pédestre le 6 décembre 2015

**BONNE ET  
HEUREUSE ANNÉE  
2015  
À TOUTES  
ET À TOUS.**



LE COMITÉ DES FÊTES DE MAZANGÉ

**Les membres du comité des fêtes de Mazangé vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2015**

**BILAN DE L'ANNÉE 2014**

**Samedi 29 Mars**

⇒ **Dîner dansant costumé avec concours**  
Encore de très jolis costumes pour les petits comme pour les grands et de nombreuses récompenses. Soirée très réussie grâce à Denis anim'.



**Samedi 28 Juin**

⇒ **Feu de la saint Jean**  
Merci à tous les bénévoles. C'est par votre aide que nous avons pu réaliser cette soirée malgré une météo exécrationnelle ! Un couscous a réchauffé tout le monde et c'est à la tombée de la nuit que l'on a pu admirer l'embrasement du feu et continuer la soirée dansante animée par JC.



**L'ASSEMBLEE GENERALE** aura lieu le  
**LE VENDREDI 6 FEVRIER 2015**  
A la salle communale

Venez nombreux, tous les volontaires sont invités et seront les bienvenus. Nouveaux habitants n'hésitez pas à nous contacter c'est l'occasion de s'intégrer dans la vie de notre village.

Contact : Frédéric MARCHAND ☎ 02.54.72.80.67

**Samedi 25 Octobre**

⇒ **Karaoké**  
Denis anim' nous a encore mis une ambiance du tonnerre jusqu'au bout de la nuit, de très nombreux convives sont venus déguster le traditionnel pot au feu, et tous en redemandent.

**DATES À RETENIR POUR 2015**

- Bal costumé : 28 mars 2015
- Feu de Saint Jean : 27 juin 2015
- Karaoké : 24 octobre 2015



**ENSEMBLE ET SOLIDAIRES - U.N.R.P.A. MAZANGÉ** (Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées)

Aujourd'hui une nouvelle appellation : Ensemble et Solidaires - UNRPA

Au seuil de 2015, nous présentons tous nos vœux aux adhérents, aux habitants de Mazangé, sans oublier une pensée aux amis qui nous ont quittés.

L'année 2014 s'est bien déroulée et voici déjà l'heure du bilan de fin d'année !!

Adhérer à Ensemble et Solidaires, c'est :

- De la convivialité - rompre l'isolement et partager l'amitié;
- Continuer à avoir des projets, mieux se connaître;
- C'est aussi aider les plus démunis, d'où l'existence au sein de cette fédération de la branche C.S.V (Comité Solidarité Vieillesse)
- Le souhait de « rajeunir - donner un coup de jeune » ;

**Vous, les nouveaux retraités, venez nous rejoindre !!!**

Cette année 2014, nous avons innové une activité: la poule au pot. Ce fut un réel succès.



Repas et animations lors du pot au feu

**Voici la composition du bureau pour 2014 :**

- Président : Marc BLIN
- Vice-présidente : Nicole COUTABLE
- Secrétaire : Marie Thérèse NEILZ
- Trésorière : Muguette PELTIER
- Membres : Nicole BEASSE  
Marie-Madeleine BONVALET  
Claude CONSTANTIN  
Brigitte DAGUISÉ  
Sylvie LANGLAIS



L'équipe de la belote du jeudi



Ambiance pour la poule au pot avec Batt'Clav

**Nos dates à retenir pour 2015**

- 16 janvier : Assemblée générale et sa galette des rois
- 20 mars: Pot au feu
- 23 mars: Sortie à Chézy, spectacle dansant « les Iles polynésiennes »
- 17 avril: Goûter et son animation
- 06 juin :Sortie d'une journée
- 20 septembre: Repas annuel ouvert à tous
- 23 octobre :Poule au Pot

Belote tous les jeudis à la petite salle, de 14h à 18h.

**U.C.C.A.V. MAZANGÉ** *Union Commerciale des Commerçants Artisans et Viticulteurs*

**L'UNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET VITICULTEURS DE MAZANGÉ VOUS PRÉSENTE LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2015.**

Que les années défilent vite, voici 2014 qui se termine avec notre village toujours bien animé. Comme chaque année, nous avons eu la visite du Père Noël le dimanche 21 décembre avec ses chocolats, son vin chaud et ses places de cinéma pour les enfants.

*Nous remercions très sincèrement les personnes qui sont fidèles chaque année à nos manifestations.*



Brocante 2014

Voici la composition de notre bureau :

**Président :**  
Declerck Didier  
**Trésorier :**  
Bobault Nicole  
**Secrétaire :**  
Marchand Martine  
**Et ses membres :**  
Café du midi  
Hôtel Bonnaventure  
Gaec Guellier  
Renou Thierry  
Patrick Coiff'

Foire aux vins



Cruchet Patrick  
Girotvergne Sébastien  
Lunais Pierre  
Roger Monique  
Pezière Xavier

Les dates à retenir

- samedi 28 février 2015 : Soirée choucroute
- lundi 13 juillet 2015 : Moules Frites avec ASCM
- dimanche 13 septembre 2015 : Brocante et foire à l'entrecôte
- dimanche 20 décembre : Père Noël

**LE MAZANGE DART'S CLUB**

La saison 2013-2014 fut excellente car nous avons réussi à nous qualifier pour les championnats de France équipe, 2 joueurs et 1 doublette ont eux aussi participé aux championnats de France.

**BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2013-2014 :**

Equipe :

Cette saison, l'équipe finit à la première place du championnat régional et par conséquent valide son ticket pour les championnats de ligue où l'on termine à la seconde place qui nous qualifie d'office pour les championnats de France où l'on termine à la 17ème place.

Masculin :

Vincent FOURMOND garde son titre de champion régional devant Jérôme Bordier pour la 3ème année consécutive.

Au championnat de France, à Saint Philibert de Grand Lieu (44), Vincent FOURMOND finit à la 33ème place et finit la saison 20ème joueur national. Jérôme Bordier, quant à lui, termine à la 34ème place.

Encore bravo à eux !!!!

Double :

La saison fut encore une fois très belle pour notre doublette engagée cette saison car elle gagne le championnat de ligue pour la 3ème année consécutive et a participé au championnat de France où elle termine 4ème au pied du podium (MM. FOURMOND Vincent et BORDIER Jérôme)

**Effectif saison 2014-15 :**

LES JOUEURS :

- Harold Brosse
- Eric Charron
- Bruno Delaporte
- Jérôme Bordier
- Vincent Fourmond
- Nicolas Tesson



LE BUREAU :

- Président : Bordier Jérôme
- Trésorier : Brosse Harold
- Secrétaire & Capitaine : Fourmond Vincent

Pas de tournoi cette année.

Mais un tournoi national est en projet pour la saison 2015-2016 !!!

Pour toutes les personnes intéressées par la pratique des fléchettes, nous tenons, un mercredi soir sur deux, un petit entraînement au bar Le Balaïka à Lunay à partir de 19H00

Pour tout renseignement veuillez contacter :  
Président M. BORDIER Jérôme au 02 54 72 06 16  
Capitaine M. FOURMOND Vincent au 06 88 15 70 08  
ou [vincent-fourmond@wanadoo.fr](mailto:vincent-fourmond@wanadoo.fr)

**TOUS LES MEMBRES DU CLUB VOUS SOUHAITENT  
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2015**

## SECTION LOCALE PERCHE NATURE

**Le Frelon asiatique.**

En septembre 2014 un nid de Frelons asiatiques a été repéré à Clouseaux et ses habitants détruits. Ce nid a été exposé fin octobre au Salon des champignons organisé à Naveil par Perche Nature et a été fort admiré car son architecture est remarquable. Guêpes et frelons prélèvent avec leurs mandibules des particules de bois, mélangent cette cellulose avec leur salive et produisent ainsi une matière grisâtre, nommée papier mâché avec laquelle ils forment les alvéoles et l'enveloppe de leur nid. On dit qu'en observant cette technique les Chinois inventèrent le papier. Cet insecte invasif est donc bien arrivé chez nous à Mazangé. Il paraît que seuls 2 ou 3 départements ne sont pas encore envahis.

Son nom scientifique est "Vespa velutina". Il est plus petit que le Frelon européen et facilement identifiable: son thorax est noir et son abdomen foncé, seul le 4ème segment de l'abdomen est jaune, ses pattes sont jaunes (celles de l'europpéen sont marrons).

Une des hypothèses relative à son introduction est celle d'une arrivée accidentelle, fin 2004, dans un chargement de poteries chinoises débarqué au port de Bordeaux. Installé d'abord dans la forêt landaise, il est remonté depuis le Bordelais en suivant les cours d'eau. Il fut observé pour la 1ère fois en novembre 2005 dans le Lot et Garonne. Le Morbihan a connu une colonisation-éclair: 30 nids détectés en 2013 contre environ 1000 nids en 2014. Ceci est dû à un taux de reproduction élevé et à l'absence de prédateur.

Régime alimentaire : ces frelons ont besoin de glucides (=sucres) pour les dépenses énergétiques des adultes et de protéines pour l'élevage du couvain. Pour se procurer ces protéines, ils capturent des abeilles d'où l'activité résolue des apiculteurs pour les empêcher de nuire à leurs colonies.

Chacun de nous peut agir très utilement contre ce fléau. En effet les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent (il en va de même pour les guêpes et les Frelons européens). Seules les jeunes reines (femelles fondatrices) se camouflent dans des arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc... pour en ressortir courant février et fonder de nouvelles colonies.

C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons en ville pour attraper ces futures fondatrices de nids. Une reine créera de 1500 à 3000 individus.

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie basse; puis verser à l'intérieur 10 cm d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de sirop de cassis.

Laisser en place ces pièges de mi-février à fin avril. Pour toute information complémentaire, nous contacter, surtout si vous avez repéré un ou des nid(s) sur la commune.

Bernard Dérue et Joël Péchard.

Retrouvez la photo d'un frelon asiatique en page 32 (crédit photo : Florian Laurenceau)



[dibokillustration.com](http://dibokillustration.com)



Balade naturaliste le 27 septembre dans la vallée du Boulon



## U.N.C. A.F.N

Union Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord - Section MAZANGE / FORTAN

L'année 2014 se termine et notre association entre dans sa 43<sup>ème</sup> année et compte 23 adhérents.

Le bureau comprend :

- 1 Président M. GALLAS Daniel
- 1 Vice-président M. PRAY René
- 1 Secrétaire M. JANVIER Marc
- 1 Trésorier M. GALOYER Jean-Claude
- et 7 autres membres.



Début janvier se tient une Assemblée Générale où il est procédé à l'élection du 1/3 sortant du Bureau, puis une réunion de bureau pour l'élection du président. Cette journée se termine dans la convivialité, avec les épouses autour d'une galette des rois et de parties de belote.

Nous poursuivons nos activités pour l'année 2015, mais l'âge étant (tous nos adhérents approchent, voir même dépassent la 80ème année), notre méchoui prévu courant juin 2015 se transformera peut-être en simple repas au restaurant.

### Les dates à retenir :

- Défilés des 8 mai et 11 novembre
- Un concours de belote le dimanche 27 décembre



NOTRE ASSOCIATION VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS  
VŒUX POUR  
L'ANNÉE 2015

## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MAZANGÉ

### Bilan de la saison de chasse 2013/2014

Pour le plan de chasse grand gibier la fédération nous avait attribué 12 bracelets de chevreuil, avec obligation de faire un quota de 10 animaux à prélever au minimum.

Nous avons réalisé un tableau de 12 chevreuils réparti de la façon suivante ; 5 chèvres 6 brocards et un jeune chevreuil. Fait nouveau nous avons aussi un sanglier d'une cinquantaine de kilos pendant les battues du mois de février.

Pour le petit gibier sédentaire le tableau se repartit ainsi : 65 lièvres, 50 faisans vénérés, 11 lapins de garenne.

Pour le gibier migrateur, le tableau est de : 67 pigeons ramiers, 5 bécasses, 3 cailles des blés, 8 canards colverts.

Pour les prédateurs et déprédateurs, il a été prélevé 5 renards en battues, 2 fouines, 1 martre, 1 blaireau, 11 rats musqués, 21 ragondins, 42 corneilles noires.

Pour ce qui est des rats musqués et des ragondins le tableau présenté ci-dessus ne tient pas compte de la campagne de destruction qui a eu lieu hors de la période de chasse, puisque c'était au printemps et alors, si mes souvenirs sont exacts le tableau s'élevait à une centaine de rongeurs. Cette campagne de destruction a été rendue possible grâce au partenariat de la commune, et du SIERAVL qui ont fourni les cages pièges, les sacs plastique, les gants ainsi que les congélateurs pour stocker les prises en attendant qu'elles soient collectées.

Le samedi 1er mars a eu lieu le comptage annuel des lièvres et des couples de perdrix, opération organisée sous l'égide de la fédération des chasseurs, comme chaque année.

L'hiver ayant été moins rigoureux, nous avons eu la bonne surprise de trouver des quotas de couples de perdrix bien meilleurs que nous ne pouvions l'espérer vu le printemps calamiteux que nous avons subi. Résultat, un taux de reproduction pratiquement nul mettant en péril la perdrix.

Au mois d'avril, a eu lieu le comptage des faisans sur les communes qui sont en plan de chasse, pour certaines depuis plusieurs années, et là aussi les résultats des comptages ont été au delà de nos prévisions les plus optimistes.

Le nombre d'adhérents de la société cette année a légèrement diminué puisque l'an dernier nous étions 42 chasseurs et que cette année nous ne sommes plus que 40 chasseurs.



**La société de chasse, ses adhérents et ses sympathisants, vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015.**

**A.A.P.P.M.A THORÉ (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)**

Cette année, la météo fut propice pour le bon état des rivières, elle n'a pas découragé les amoureux de la nature, puisque l'association compte quelques pêcheurs en plus, soit 225 adhérents.

Deux manifestations se sont déroulées :

- Sur le plan d'eau de Naveil, un enduro carpes de 72 h a été organisé pendant le WE de Pâques.

Les 14 équipes ont pris une quinzaine de carpes, dont une de 21 kg. Après la pesée, elles ont été remises à l'eau. Les carpistes satisfaits de leurs prises ont été récompensés par de nombreux lots.



**Remise des prix de l'enduro carpe à Naveil**

- Sur le plan d'eau de Villiers, le 18 mai, la 1<sup>ère</sup> manche d'un challenge carnassier a été organisée. Les 60 pêcheurs ont navigué soit en bateau ou en float tube sur ce site. 75 brochets ont été capturés et remis à l'eau.

Les 3 autres manches ont été organisées sur d'autres plans d'eau du département. La finale a eu lieu sur le complexe halieutique de Tréhet, le 16 novembre.



*Challenge carnassiers, à Villiers/Loir  
Pêche en float, prise d'un brochet*

### Nouveau

Deux hébergements pêche seront mis en place (un, au camping de Thoré la Rochette, l'autre à la chambre d'hôte, chez Jean-Pierre et Monique RENARD 19 rue Coudray à Villiers/Loir)

**En cours d'année, les déversements prévus en poissons blancs et en truites ont été effectués.**

**Afin de satisfaire au mieux nos adhérents, l'association fait beaucoup d'effort de gestion piscicole. Malheureusement, il a été constaté, à plusieurs reprises, à différents endroits dans les cours d'eau, le déversement de produits désinfectants par des inconscients. Ce qui a détruit une partie de la faune et de la flore.**

### Pour l'année 2015

Un enduro carpe de 72 h est programmé le WE de Pâques, au plan d'eau de Naveil.

Le challenge carnassier, qui se déroulera en 4 manches en collaboration avec d'autres AAPPMA. Les dates provisoires seront le 7 juin, pour la 1<sup>ère</sup> manche, à Villiers/Loir et le 18 octobre, pour la finale, à Tréhet.

#### Dates d'ouverture en 2015

- Truite : du samedi 14 mars au dimanche 20 septembre 2015

- Carnassier : du 1<sup>er</sup> janvier au 25 janvier et du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2015

- Anguille : une date sera fixée par l'arrêt ministériel  
Pour la pêche à l'anguille, faire les démarches auprès de la DDT, pour obtenir les carnets de capture  
Les autres espèces sont ouvertes toute l'année.

#### Prévisions des alevinages 2015

- Plan d'eau de Lunay : gardons (100 kg) et truites « Arc-en-ciel » (40 kg pour l'ouverture, 40 kg pour le WE de Pâques)

- Boëlle et Brisse : truites « Fario » (160 kg pour l'ouverture)

- Plan d'eau d'Azé : carpes (200 kg) et truites « Arc-en-ciel » (40 kg pour l'ouverture, 40 kg pour le WE de Pâques)

#### Vente de la carte de pêche

Chez les dépositaires suivants :

- à Thoré la Rochette, chez Thoré-Alimentation,
- à Lunay, au Modern'Bar
- à Villiers/Loir, au bar des Coteaux du Loir. .
- De chez vous, en tapant : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

#### Tarif de la carte de pêche 2015

Type de carte de pêche	Tarif
Carte interfédérale	95,00 €
Carte « majeur »	75,00 €
Timbre EHGO (seul)	25,00 €
Carte « hebdomadaire »	32,00 €
Carte « femme »	32,00 €
Carte « mineur »	20,00 €
Carte « journalière »	10,00 €
Carte « découverte »	6,00 €

#### Election des membres du bureau

Au quatrième trimestre 2015, l'association doit organiser l'élection de nouveaux membres du bureau. Pour les adhérents souhaitant participer à la vie de cette association, nous serons à leur disposition pour communiquer toutes les informations nécessaires au renouvellement du bureau.

Amis pêcheurs, vous pouvez communiquer avec l'association en écrivant à l'adresse Email : [aappmadethorelarochette@gmail.com](mailto:aappmadethorelarochette@gmail.com)

**Le bureau vous souhaite une bonne et agréable année au bord de l'eau.**

## PAROISSES DU LOIR ET DE LA BRAYE

### Informations paroissiales

Au service de toute la population, des familles, des personnes âgées, comme des jeunes, les prêtres et diacres de la Communauté Saint-Martin sont à votre disposition : Don Anne-Guillaume Vernaect et Don Arnaud Amayon, prêtres, Don Bruno de Lisle, diacre, et Jean Parlanti, séminariste.

Le baptême des petits enfants (jusqu'à 6 ans) est célébré toute l'année. Pour préparer votre mariage, contactez la paroisse un an à l'avance. En cas de décès parmi vos proches, nous célébrons les obsèques dans votre église jusqu'au cimetière. Nous vous accompagnons ensuite dans votre deuil.

La paroisse propose des activités de couture, de chant et de musique, des pèlerinages, des rencontres de réflexions pour tous les âges.

Pendant l'été une colonie de vacances est organisée à Noirmoutier pour les enfants et les jeunes adolescents.

### Pour tout renseignement :

Presbytère de Montoire,  
8, rue Saint-Laurent,  
41800 Montoire-sur-le-Loir  
Tel : 02 54 86 54 02

<http://paroissedemontoire.wordpress.com>



### Messes à Mazangé à 11h00

Dimanche 18 janvier 2015  
Dimanche 15 février 2015  
Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015  
Dimanche 15 mars 2015  
Dimanche 19 avril 2015  
Dimanche 3 mai 2015  
Dimanche 17 mai 2015  
Dimanche 21 juin 2015  
Dimanche 19 juillet 2015  
Dimanche 16 août 2015



### Les grands rendez-vous de l'année :

#### • Grande journée paroissiale à Montoire : dimanche 15 février 2015

11h00 Messe à Montoire  
12h30 Apéritif et déjeuner à la salle des fêtes de Montoire

Après-midi festive, jeux pour les enfants

#### • Dimanche des Rameaux 29 mars 2015

11h00 Messe à Villiers-sur-Loir

#### • Dimanche de Pâques 5 avril 2015

11h00 Messe à Lunay

#### • Première communion des enfants : dimanche 12 avril 2015

11h00 Messe à Villiers-sur-Loir

#### • Confirmations : samedi 30 mai 2015

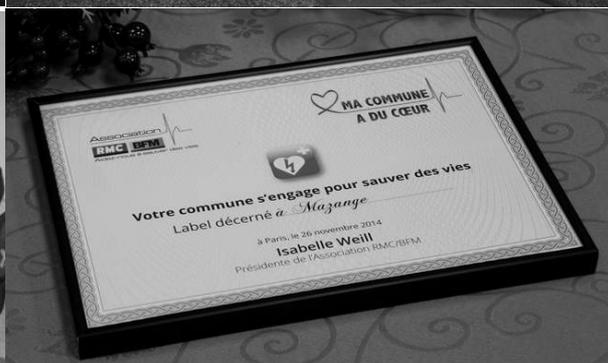
Veillée à Montoire

## SAPEURS-POMPIERS DE VILLIERS-MAZANGÉ

Cette année, la Sainte Barbe des pompiers de Villiers-Mazangé s'est déroulée à Mazangé le 29 novembre 2014.



Félicitations à Sébastien SANDRE pour sa promotion au grade de Lieutenant.



## A.S. LUNAY FOOTBALL CLUB

## SAISON 2013 - 2014

Après deux années difficiles pour l'équipe Séniors, la descente en 4<sup>ème</sup> Division a été inéluctable, nous en avons donc profité pour repartir sur de nouvelles bases avec un nouvel encadrement Séniors et une seule équipe contre deux auparavant. Nous souhaitons donc recréer un groupe solide afin de pérenniser le club en départemental.



Concernant l'école de football, l'avenir était plutôt sombre mais grâce au dévouement de tous les membres du club et surtout le travail de Anthony Desbureaux (Educateur et Joueur au sein du club), nous comptons une équipe U15 à 11.



Nous travaillons afin de créer des catégories pour les plus jeunes, mais ceci est une tâche difficile...

Enfin, notre « Club House » a été inauguré le 11 Octobre 2014, en présence de nombreux officiels. Cette salle est un nouvel élan pour notre club afin de recevoir en toute sérénité les enfants et les visiteurs. Elle nous permet aussi d'y organiser nos différentes réunions mais surtout de se moderniser et de donner un renouveau à notre club !!!

Venez nous rejoindre, nous sommes un club convivial et nous œuvrons pour le rester !!

*Merci à tous les responsables et bénévoles sans lesquels, notre sport ne pourrait voir la continuité.*

- Sportif :

Arbitre Officiel : BURON Gilles, LEBRAY Benoît, LEBRAY Florent

Responsable Séniors : LEBRAY Florent

Responsable Ecole de Foot : DESBUREAUX Anthony

Dirigeants : MAHOUDEAU Michel, MARAIS Michel, GALMARD Vivien, Masson Didier

- Administratif :

Président : PERCHE-HAMEAU Jonathan  
(Tel: 06.30.37.14.25)

Vice Président : BOBAULT Bernard

Trésorière : MENU Priscillia

Trésorière Adjointe : BOBAULT Nicole

Secrétaire : PAGEOT Jeannick

Secrétaire Adjoint : BURON Gilles

Membres du bureau : HARNOIS Jany et VAILLANT Patrice



**Prochaines Manifestations (à Lunay) :**

- Le 4 Janvier 2015, Concours de Belote (Espace Culturel).

- Le 11 Janvier 2015, Randonnée Pédestre

**Le bénévolat à l'honneur !!**

Lors de la journée mondiale du bénévolat organisée par la fédération française des médaillés de la jeunesse et des sports, notre ami **Bernard Bobault** a été mis à l'honneur. Le district de Loir-et-Cher de football a proposé sa candidature pour son long dévouement à la cause sportive.

Cette récompense, remise à la maison départementale du sport à Blois le 5 décembre 2014, a permis de retracer la carrière de bénévolat de Bernard :

- ⇒ Arbitre pour le club de l'AS Lunay de 1978 à 1980 ;
- ⇒ Dirigeant au club depuis 1980 à ce jour ;
- ⇒ Secrétaire du club de 1986 à 1995 ;
- ⇒ Vice-président de 1997 à 1999 ;
- ⇒ Président de 1999 à 2000 ;
- ⇒ Vice-président depuis 2008.

Actuellement, il exerce les fonctions d'arbitre auxiliaire pour le club.

Ses tâches ont été et sont :

- Le traçage du terrain,
- L'approvisionnement de la buvette qu'il tient à l'occasion,
- L'aménagement intérieur du club house du stade,
- L'organisation des manifestations.



**34 années de bénévolat au service du club de football de l'AS Lunay.**

# ADOC41

ACTION DE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

## DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent et le plus meurtrier des cancers chez la femme. En 2012, en France on estimait le nombre de nouveaux cas de ce cancer à 48 800 et le nombre de décès à 11 900.

1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein au cours de sa vie

Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut toutefois être guéri dans plus de 90 % des cas et soigné par des traitements moins agressifs. C'est pourquoi un programme national de dépistage organisé du cancer du sein a été mis en place par les pouvoirs publics.

En Loir-et-Cher, c'est l'ADOC 41 (Action de Dépistage Organisé des Cancers) qui gère le dépistage organisé du cancer du sein. Ce dépistage s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans, qui ne présentent pas de symptôme apparent mais qui, en raison de leur âge, sont les plus susceptibles de développer un cancer du sein.

Dès l'âge de 50 ans, puis tous les 2 ans, l'ADOC 41 adresse un courrier, invitant les femmes à effectuer une mammographie. En Loir-et-Cher, tous les cabinets de radiologie sont agréés au dépistage organisé. Il est possible également de prendre rendez-vous dans un cabinet agréé d'un département limitrophe ou dans toute la France.

Pour tout renseignement :

contactez l'ADOC 41 au 02 54 43 67 26  
Tour de consultation - 3 rue Robert Debré  
41260 LA CHAUSSÉE SAINT VICTOR



Si vous êtes confrontés à la maladie psychique dans nos familles, l'UNAFAM (Union Nationale des familles et des amis des personnes malade et/ou handicapés psychiques) peut vous aider.

Nous avons été formés et sommes disponibles pour :

- vous accueillir et vous écouter,
- Accueil convivial** par les bénévoles chaque 1er jeudi du mois de 14h15 à 16h15, rendez-vous à : l'UDAF41, 45 Avenue Mal Maunoury, 41000 BLOIS
- vous informer et vous orienter,
  - vous aider à mieux vivre au quotidien,
  - vous éclairer sur des questions juridiques et sociales

Nous avons **3 groupes de paroles** pour vous aider à mieux vivre la maladie :

- **à Vendôme**, sur RV téléphonique au 06 71 53 24 15  
Hôpital psychiatrique - 149 Bd Roosevelt
- **à Blois**, 1er lundi de chaque mois de 18h à 20h  
FJT - 37 rue Pierre et Marie Curie
- à Romorantin, 1 fois par trimestre, le 3ème mercredi du mois de 17h à 19h  
CAF - 6 avenue St Exupéry

Tel. écoute : **06 71 53 24 15**  
e-mail : [41@unafam.org](mailto:41@unafam.org)  
Notre site : <http://unafam41.org>

En 2014 UNAFAM 41 était présent pendant la semaine de santé mentale à la « Quinière », avec un après-midi des représentations de théâtre, à Vendôme, à Blois et à Romorantin avec un film suivi d'un débat, avec le forum des associations à La Roselière, et avec l'opération « Percez la bulle » au centre commercial de Vineuil. Nous avons organisé des conférences sur des sujets différents tels que la bipolarité, les dépressions, les addictions, l'adolescence et l'alcool, comment et pourquoi mettre un malade psychique sur curatelle, et qu'est-ce qu'il existe dans le 41 comme accueil pour

### Programme 2015 :

- conférence de Mr Boitelle notaire le **10 février 2015 à 18h** à la Roselière : « Protection matérielle des malades psychiques ».
- SISM : **“ETRE ADOLESCENT AUJOURD'HUI”** 16 au 29 mars 2015.

Programme en cours d'élaboration.

- 27 mars 2015: Représentation du conservatoire de musique de Blois, Club de la Chesnaie ;
- En juin 2015: Réunion plénière; Pique-nique au jardin de Talcy, avec la venue de toute la région Centre.



## PRÉSENCE VERTE TOURAINE

Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, pour un secours immédiat.

7j/7 - 24h/24

Sortie d'hôpital, chute, malaise, angoisse ...

PRÉSENCE VERTE : une réponse adaptée à chaque situation

Toujours plus soucieuse de la sécurité de ses abonnés, PRÉSENCE VERTE propose :

- le détecteur de fumée et de monoxyde de carbone communicants, le balisage lumineux
- la téléassistance mobile

### Agence de Loir-et-Cher

19 Avenue de Vendôme – 41000 BLOIS  
02.54.44.87.26 pv41@presenceverte.fr  
www.presenceverte.fr



**Information** : dans le cadre d'un partenariat avec Présence Verte, le CCAS de Mazangé participe financièrement aux frais d'installation de Présence Verte chez les nouveaux abonnés de la commune.



## L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge

L'ADMR de **Vendôme** facilite la vie quotidienne de tout le monde :

les personnes âgées, handicapées, les familles, les célibataires, ... grâce à ses services de ménage, repassage, aide à la personne, Equipe Mobile Alzheimer, garde d'enfants à domicile, petit bricolage, petit jardinage, transport accompagné,...

### MAISON DES SERVICES ADMR DE VENDOME

Chiffres clés 2013

- 320 personnes aidées en vie quotidienne (37 897 heures d'intervention à domicile)
- 73 salariés (24 salariés Equivalent Temps Plein)
- 12 bénéficiaires de séances d'accompagnement par EMA Nord
- 31 familles aidées (1 832 heures d'intervention à domicile)
- 517 heures de formation pour 35 stagiaires (sur la totalité du secteur)

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 9h – 12h30 et 13h30 – 17h

Vendredi : 9h – 12h30 et 13h30 – 16h30



**Pour tout renseignement, contacter :**

### Maison des Services ADMR

7 avenue Gérard Yvon – 41100 VENDOME

Tél. 02 54 23 54 00

E-mail : ms-vendome@fed41.admr.org

www.fede41.admr.org

### L'ADMR recherche des bénévoles

En complément des équipes salariées, pour effectuer des visites de courtoisie, développer le lien social, rompre l'isolement des personnes âgées, handicapées, participer à la gestion de l'association locale ADMR, à l'animation locale des communes, ...

## LES POILUS DE MAZANGÉ

La Première Guerre mondiale a vu plus de 8 millions d'hommes être mobilisés en France parmi les classes 1887 à 1919. Au total, plus de soixante millions de soldats y ont pris part.

On peut estimer à 200 le nombre d'hommes mobilisés sur le millier d'habitants de l'époque. Près d'un quart y laissera la vie « Morts pour la France » et un grand nombre en auront souffert de séquelles physiques et psychiques.

### L'escalade

Nous sommes en 1914, voilà 43 ans, Mazangé était sous le feu des combats d'une guerre qui opposait la France et les États allemands coalisés sous l'égide de la Prusse du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871. Pourtant lointaine, la défaite de Napoléon III et la perte de l'Alsace-Moselle laissent encore un sentiment de frustration parmi les plus nostalgiques. Côté allemand, l'état major de Guillaume II ambitionne d'étendre son Empire faute d'être une puissance coloniale de premier plan.

L'étincelle qui provoqua la guerre survint le 28 juin 1914 avec l'assassinat à Sarajevo, par un nationaliste serbe, de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois, et son épouse. Les exigences de vengeance de l'Autriche-Hongrie à l'encontre du Royaume de Serbie menèrent à l'activation d'une série d'alliances en particulier entre la Triple-Entente (France, Royaume-Uni, Russie impériale) et la Triple Alliance ou la Triplice (Empire allemand, Empire austro-hongrois puis Empire ottoman). En France, les pacifistes verront leurs derniers espoirs envolés avec l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet 1914.

### La mobilisation

En cette chaude après-midi du 1<sup>er</sup> août, un télégramme officiel annonce aux maires la mobilisation générale. Les cloches sonnent le tocsin dans tous les villages de France.

L'ordre de mobilisation générale est affiché le 2 août invitant trois millions de réservistes à rejoindre les 800.000 soldats en service actif. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France.

Beaucoup des soldats de Mazangé vont rejoindre les régiments d'infanterie des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> division (en particulier les 113<sup>e</sup> et 313<sup>e</sup> régiments d'infanterie basés à Blois). La propagande leur annonce une victoire nette et rapide. Les Français ont un plan, le plan 17, résolument offensif : reconquérir l'Alsace et la Lorraine, foncer sur Berlin.

Ceux qui restent devront assurer seuls les moissons et les travaux de labourage sans chevaux qui eux aussi sont mobilisés pour l'effort de guerre.

### Les premiers combats et premières victimes

Le 4 août, l'Allemagne envahit la Belgique et le Luxembourg. Le 8 août, les troupes françaises entrent à Mulhouse. De part et d'autres, les troupes sont en court d'acheminement sur les lieux de combat tout au

### Pourquoi appelle-t-on les soldats de 14-18 les poilus ?

Les combattants ne sont pas surnommés ainsi en raison de l'impossibilité de se raser dans les tranchées. On trouve le nom « Poilu » déjà au 19<sup>ème</sup> siècle, chez Balzac notamment. « Poilu », devenu synonyme de « Soldat de 14-18 », renvoie à la notion de courage civil.

long de la bande tampon de 10 kilomètres laissée volontairement côté français.

A Badonviller (Meurthe et Moselle), le 10 août les Allemands déclenchent une offensive locale face aux chasseurs de Baccarat dont c'est le baptême du feu. Après 3 jours de combats, les allemands se retirèrent après avoir pillé le village.

Le 20<sup>ème</sup> Bataillon des Chasseurs à Pied perdit près de 25% de son effectif lors des combats de ces 10, 11 et 12 août. Mazangé vient de perdre son premier poilu : le 12 août, Maurice BEAUJOUAN, 21 ans, menuisier de son état, soldat au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied de Baccarat est tué à l'ennemi à Pexonne Badonviller (Meurthe et Moselle). Il repose désormais à la Nécropole nationale de Badonviller. Il était incorporé depuis le 8 octobre 1913 et parti en campagne contre l'Allemagne dès le 2 août.

### La Bataille des Frontières

En Belgique comme en Lorraine, la « bataille des frontières » débouche sur une sévère défaite des Français et de leurs alliés. Les combats, à l'ancienne, avec charges à la baïonnette, en uniformes de couleur, képis et pantalons garance (rouge), se soldent par des pertes très importantes face à un ennemi qui, déjà, utilise massivement les mitrailleuses.

27 000 soldats français sont tués pendant la seule journée du 22 août dans les Ardennes belges (quatre fois plus qu'à Waterloo), le jour le plus sanglant pour l'armée française.

A Mazangé, on pleure :

Georges DAUDILIEU, cultivateur, 20 ans, 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale disparu à Neufchateau (Belgique)

Gaëtan LANDAULT, cultivateur, 21 ans, 46<sup>e</sup> régiment d'infanterie, disparu à Gorcy (Meurthe et Moselle) (près de la frontière belge),

ainsi que Marcel DURFORT\*, 25 ans, 2<sup>ème</sup> canonnier conducteur, 26<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne, tué à l'ennemi Ethe (Belgique). On sait qu'il a été inhumé par le soin des autorités allemandes mais son lieu de sépulture est inconnu. Il était le mari de Berthe DURFORT qui habitait place de l'église et fut plus tard victime des horreurs de la seconde guerre mondiale.

Georges VINCENOT\*, sous-lieutenant de 22 ans au 9<sup>e</sup> régiment des tirailleurs de marche, beau-frère du docteur BENOIST installé dans le bourg de Mazangé. Il a été tué à l'ennemi à Chatelet (Belgique)

\* Le souvenir de ces 2 derniers est rappelé sur la plaque commémorative de l'église.

Lors de la bataille de Flirey qui s'est déroulée du 19 septembre au 11 octobre 1914, ce sont le meunier du Lierre, Maxime LORY 369<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et le sabotier, Victor DESHAYES, 168<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui disparaissent sur le champ de bataille de Limey Lironville (Meurthe et Moselle). Cette bataille, menée dans le cadre de la course à la mer, voit la victoire de l'Armée impériale allemande sur les forces françaises.

#### Guerre de position dans la forêt d'Argonne

Pour les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> division, octobre marque le début d'une guerre de position dans une forêt d'Argonne au relief prononcé et constituée d'une épaisse végétation sous la menace des tirs continuels des mitrailleuses doublés de jets de grenades et d'explosifs. Des centaines de morts et de blessés sont dénombrés chaque jour au fil des offensives.

Armand Bigot en est victime (voir encadré), Kléber Pouleau est blessé (voir lettres).

Sous terre, de part et d'autre des galeries creusées, des mines sont placées afin de faire sauter des points stratégiques de l'adversaire et occuper le terrain. C'est la guerre des mines.

#### Les batailles de l'Artois

Au début de 1915, Joffre décide d'une vaste offensive destinée à crever le front de l'ennemi : c'est la stratégie de « la percée à tout prix ». La « bataille de l'Artois » débutée le 9 mai 1915 s'éternise en une multitude de combats acharnés pour s'emparer d'une partie seulement du périmètre fortifié allemand. La résistance allemande étant trop forte, le général Foch arrête l'offensive le 24 juin.

A l'automne 1915, Joffre relance les opérations. Le 12 septembre au prix de lourdes pertes chez les Britanniques et chez les Canadiens, les troupes reprennent Souchez et le Labyrinthe. Les combattants sont épuisés, la boue envahit les tranchées et paralyse les mouvements. L'offensive d'Artois s'arrête le 12 octobre. Le front ennemi n'est toujours pas percé.

**La bataille de Verdun** eut lieu du 21 février au 19 décembre 1916 près de Verdun. C'est la plus longue et l'une des batailles les plus dévastatrices de la Première Guerre mondiale (elle fit plus de 714 231 morts, disparus ou blessés, 362 000 soldats français et 337 000 allemands) et de l'histoire de la guerre. Verdun apparaît comme le lieu d'une des batailles les plus inhumaines auxquelles l'homme se soit livré : l'artillerie y cause 80 % des pertes, le rôle des hommes y consiste surtout à survivre - et mourir - dans les pires conditions sur un terrain transformé en enfer, tout cela pour un résultat militaire nul.

#### Dénouement

Le 6 avril 1917, les Etats-Unis entrent en guerre aux côtés des Alliés franco-britanniques.

En mars 1918, au prix d'un gigantesque effort, les Allemands arrivent à Château-Thierry et bombardent Paris avec des canons à longue portée mais dès avril, sous le commandement de Foch l'offensive allemande est arrêtée sur la Somme. Le 18 juillet 1918, il passe à

la contre-offensive avec les premières troupes américaines dans la région de Villers-Cotterêts. Les Allemands sont partout repoussés. En Allemagne, les grèves et les insurrections se multiplient. Une révolution éclate le 3 novembre. Les gouvernants et les chefs militaires convainquent l'empereur d'abdiquer le 9 novembre. Deux jours plus tard, Allemands et Alliés signent l'arrêt des combats le 11 novembre 1918. Les prisonniers de guerre regagnent petit à petit leur domicile. Les poilus resteront encore mobilisés quelques mois

Noël CAILLE, 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied meurt le 25/11/1918 des suites de blessures à Morlincourt (Oise). Il repose à la Nécropole Nationale de CUTS, Carré A - Tombe 118. Mazangé dénombre 43 tués ou disparus. Aux blessures mortelles par balle ou éclat d'obus, à l'intoxication par gaz s'ajoute la maladie contractée en service: pneumonie, congestion pulmonaire, tuberculose, fièvre typhoïde...

BIGOT Armand Eugène Arthur, né le 17-06-1890 à Mazangé.

Cheveux blond, yeux bleus, 1m67, Armand est le fils de Louis Léopold et Eugénie BIGOT, cultivateurs/vignerons, demeurant rue Jean-Jacques Rousseau à Mazangé. Il a une sœur cadette, Marie (1896).

De la classe 1910 (matricule 1132), il a été incorporé du 9 octobre 1911 au 8 novembre 1913 - un certificat de bonne conduite lui a alors été accordé. Il est rappelé à l'active par le décret de mobilisation du 1<sup>er</sup> août 1914, il arrive au corps le 3 août. Il est affecté au 1<sup>er</sup> bataillon, 1<sup>er</sup> compagnie du 46<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Fontainebleau, 10<sup>ème</sup> division d'infanterie, 5<sup>e</sup> corps.

Avant leur départ en train, le colonel MALETERRE rappelle à ses soldats les objectifs de la guerre : " *Vous rapporterez l'Alsace et la Lorraine à la pointe de vos baïonnettes. Je lis la victoire dans vos yeux comme vous la lisez dans les miens*".

Le 1<sup>er</sup> bataillon débute la campagne contre l'Allemagne le 7 août. Il participe ainsi à la meurtrière bataille des Ardennes au cours de laquelle Armand est blessé au pied le 25 août près de Verdun.

En octobre il prend part aux combats dans les tranchées de la forêt d'Argonne.

Le 8 janvier 1915, 8h, au niveau du Ravin des Meurissons (Meuse), les poilus subissent une canonnade de gros obus suivie d'une infiltration allemande. Les poilus résistent toute la journée aidés des Garibaldiens (italiens) lors de violentes fusillades.

Les pertes françaises lors des combats du 7 au 9 sont d'environ 1600 tués, blessés, disparus.

A 25 ans, Armand est déclaré disparu.

Son décès est reconnu par jugement déclaratif de décès rendu au tribunal de Vendôme le 15/1/21.

Armand est MORT POUR LA FRANCE.



Extraits de la correspondance de Kléber POULEAU, 20 ans, à ses parents domiciliés au Gué du Loir.

Sens, 89<sup>e</sup> Infanterie 28<sup>e</sup> compagnie de dépôt Sens.

**Sens, vendredi 4 septembre 1914**

Très bien arrivé à Sens vendredi 4 septembre soir 4h25 plus de nouvelle demain.

**Dimanche 6 septembre**

On fait l'exercice, dans trois semaines il faut être mobilisable.

**Vendredi 11 septembre**

Je suis toujours à Sens, je pense y rester un petit moment car maintenant que l'ennemi a reculé on ne craint plus rien (suite à la première bataille de la Marne).

Nous devons toucher le fusil lundi 14 septembre on va bientôt être des fameux soldats.

On est aussi très bien nourris, il ne faut pas se plaindre de rien jusqu'à maintenant

**St Denis, vendredi 25 septembre**

On couche dans la paille, sans couverture, on n'a pas trop froid, on est bien, on couche beaucoup dans peu de place. Voilà 15 jours que l'on a un fusil. Il nous quitte pas souvent que pour aller au lit le matin.

Le lieutenant nous dit que l'on partira bientôt. Le lieutenant c'est un chic garçon ; c'est lui qui commande notre Compagnie ; il s'occupe beaucoup de nous surtout pour la nourriture c'est le principal.

**Dimanche 18 octobre**

M'envoyé plus rien car ça serait plutôt embarrassant. Si je part, on ne peut emporter tout c'est un peu trop lourd. plus on a plus on se fatigue.

On emporte une paire de soulier sur le sac, une couverture, 2 chemises, un caleçon, tricot, des chaussettes, la veste, les vivres de réserve pour 2 ou 3 jours, 120 cartouches qui pèsent un poids, fusil, cartouchière.

Quand on a ça sur le dos, ça commence à bien faire ! Avec 20 ou 30 km dans les pattes, vous voyez comme on peut bien courir avec ça ; et quand il faut se battre en arrivant, ça v o u s r e m e t d ' a p l o m b .

Surtout si il faut battre en retraite : on fout le sac la et on se sauve en vitesse. alors tout est perdu j'aime mieux emporter davantage de vivre pour ne pas crever la faim et être moins chargé surtout que l'on est pas toujours en 1<sup>er</sup> ligne.

Il y a Maurice Leroy qui est parti au feu vendredi

Egalement en garnison à Sens, Maurice Leroy, boulanger, domicilié dans le bourg de Mazangé, sera blessé le 2 décembre 1914 à la main droite par éclat de grenade

**Dimanche 25 octobre**

Il est arrivé un ordre du général que ceux qui voulaient se faire vacciner contre la fièvre thyphoïde qu'il était a même alors moi j'ai marcher je l'ai était jeudi pour la première fois.

Ils ont fait un tri dans la C<sup>ie</sup> pour la Sélection de départ et moi j'en fait partie c'est pourquoi je n'ai pas hésité à me faire piquer.

Demain on fait la petite guerre, on part pour la journée, on



mange dehors en faisant sa popote comme a la guerre, avec cartouches a blanc on doit faire une 30taine de kilom (une trentaine de kilomètres) après on pourra dormir.

**Jeudi 5 novembre**

Je pars mardi prochain (10 novembre) pour dire ou je n'en sais rien

Nous passons la revue samedi (7 novembre) en tenue de départ par le commandant.

Nous sommes habillés a neuf nous vernissons tous nos boutons afin qu'ils ne brillent pas.

Nous partons 90 il en reste autant.

Vous demandez mon matricule c'est 6313.

Quand aux copains qui sont avec moi sur la carte sont du département aussi, il y en a un qui est de St Amand un nommé Salmon qui part aussi on tachera de toujours être ensemble car c'est mon copain afin que si il arrive quelque chose qu'on puisse prévenir

J'ai bien demandé 48 heures de permission mais aucune n'est accordée.

**Dimanche 8 novembre 8 heures matin**

Notre départ est retardé, nous avons passé la revue du commandant hier soir qui nous l'a dit. Tout est complet c'est la territorial qui part à notre place, c'est retarder pour mieux sauter. Il a dit que fallait se tenir prêt alors il viendra un ordre aujourd'hui pour demain.

On avait tout touché, excepté les cartouches et les vivres du sac ou vivres de réserve.

Quant à mon matricule 6313 c'est celui de la compagnie, mais pour ce renseigner mieux maintenant que l'on a sa médaille l'autre c'est 170 du recrutement de Blois classe 1914.

Je termine ma lettre en vous embrassant tous car j'ai grand froid aux mains et je ne peut plus écrire.

**Lundi 16 novembre**

Je commençais a m'ennuyer. Depuis que l'on nous a dit que l'on devait partir, on a les idées moroses, car on se demande quand cela va être

On dit que ça va pas demander longtemps car le 89 a encore pris la purge cette semaine pour la deuxième fois, car en premier il avait pris une bonne purge et voilà sa deuxième ce n'est pas les chefs qui nous le disent mais on le sait tout de même par ceux qui reviennent. Enfin il n'y a pas que lui tout le 5<sup>e</sup> corps en a pris pour son compte.

Si on part on ira surement dans l'Argonne car c'est la que les autres sont.

J'ai tout bien reçu argent, colis et passe montage. Tout va bien pour le moment.

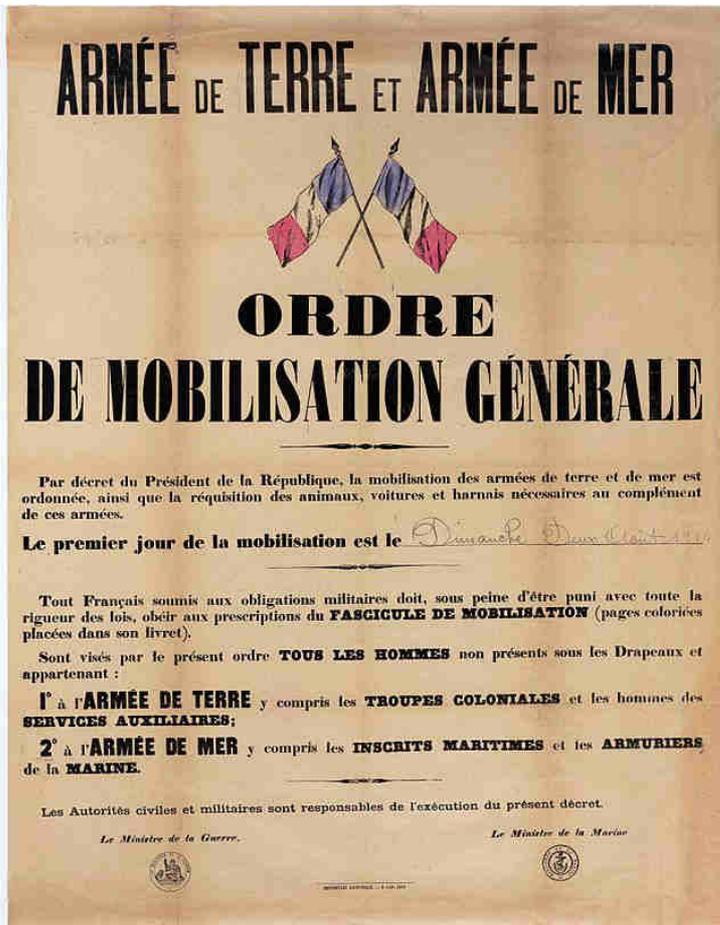
**Dimanche 29 novembre 1914**

On est toujours la en attendant les ordres. Il y en a pas mal de partis alors on ne sera pas les premiers. En ce moment il fait un peu tous les temps voilà huit jours il a gelé pendant plusieurs jours et tombé de la neige, maintenant il tombe de l'eau.

**Carte de correspondance militaire de Sens datée du lundi 14 décembre 1914 postée à La Roche (Yonne).**

Je suis parti c'est en chemin de fer que je vous met ces deux mots. Nous venons de passé Joigny. C'est un peu mal écrit mais le train remue. Je vous embrasse. Lettre va suivre.

Suite page 33



Ci-dessus :  
Ordre de mobilisation générale du 2 août 1914  
Ci-contre :  
Exposition sur la Première Guerre Mondiale à Mazangé  
Ci-dessous :  
Cérémonie de commémoration le 11 novembre 2014

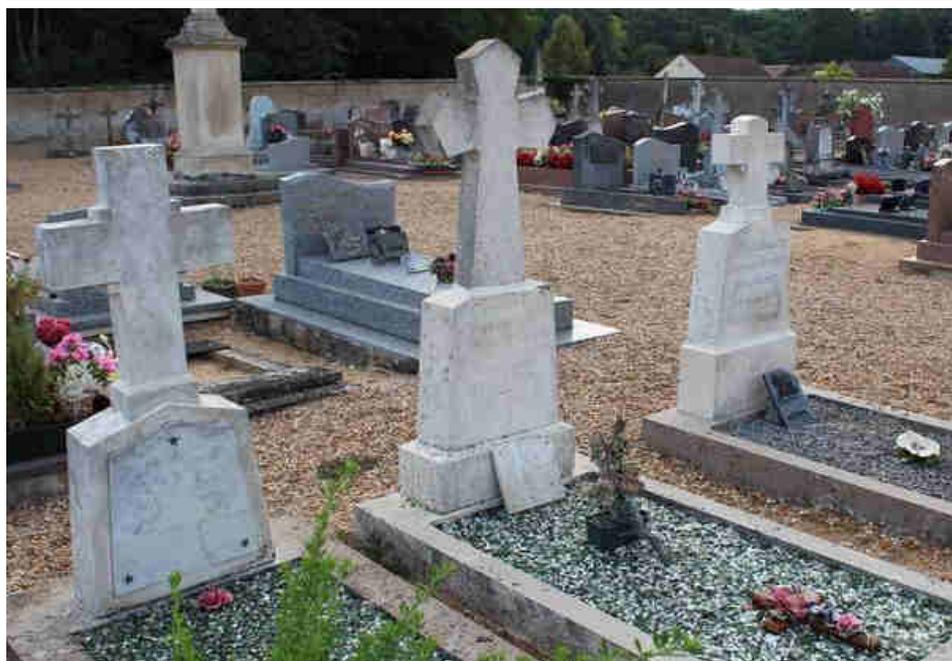


## Mémoire de la guerre 1914-1918 dans le cimetière de Mazangé



Tombe d'Edmond GUETTIER soldat du 113e Régiment d'Infanterie MORT POUR LA FRANCE. Il est décédé à Blois le 17/02/1915 à l'âge de 31 ans des suites d'une congestion pulmonaire contractée en service dans l'Argonne.

Son jeune frère, Gaston, caporal au 149ème RI repose tombe H 36 à la Nécropole Nationale Française « Le Bois Roger » à Ambleny (02). Il est décédé le 24/10 /1917 à 22 ans des suites de blessures de guerre lors des combats du Chemin des Dames (plaie pénétrante à l'abdomen).



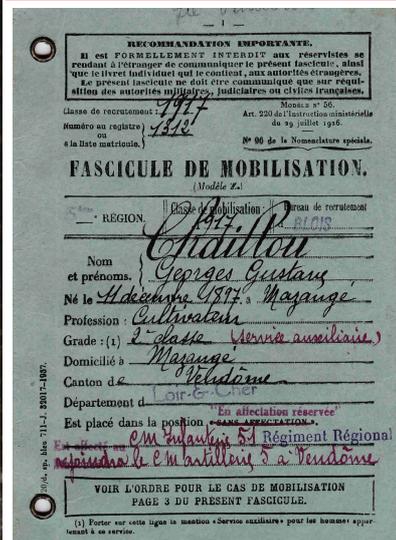
Raymond MARTELLIÈRE Mort pour la France le 19/09/1915 à l'âge de 24 ans. Caporal au 17e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi à Bully Grenay (Pas de Calais)

Arthur MARLANGUE Mort pour la France le 20/08/1915 à l'âge de 35 ans. Soldat 1ère classe au 369e régiment d'infanterie, décédé des suites de blessures de guerre à Toul (Hopital Militaire Gama)

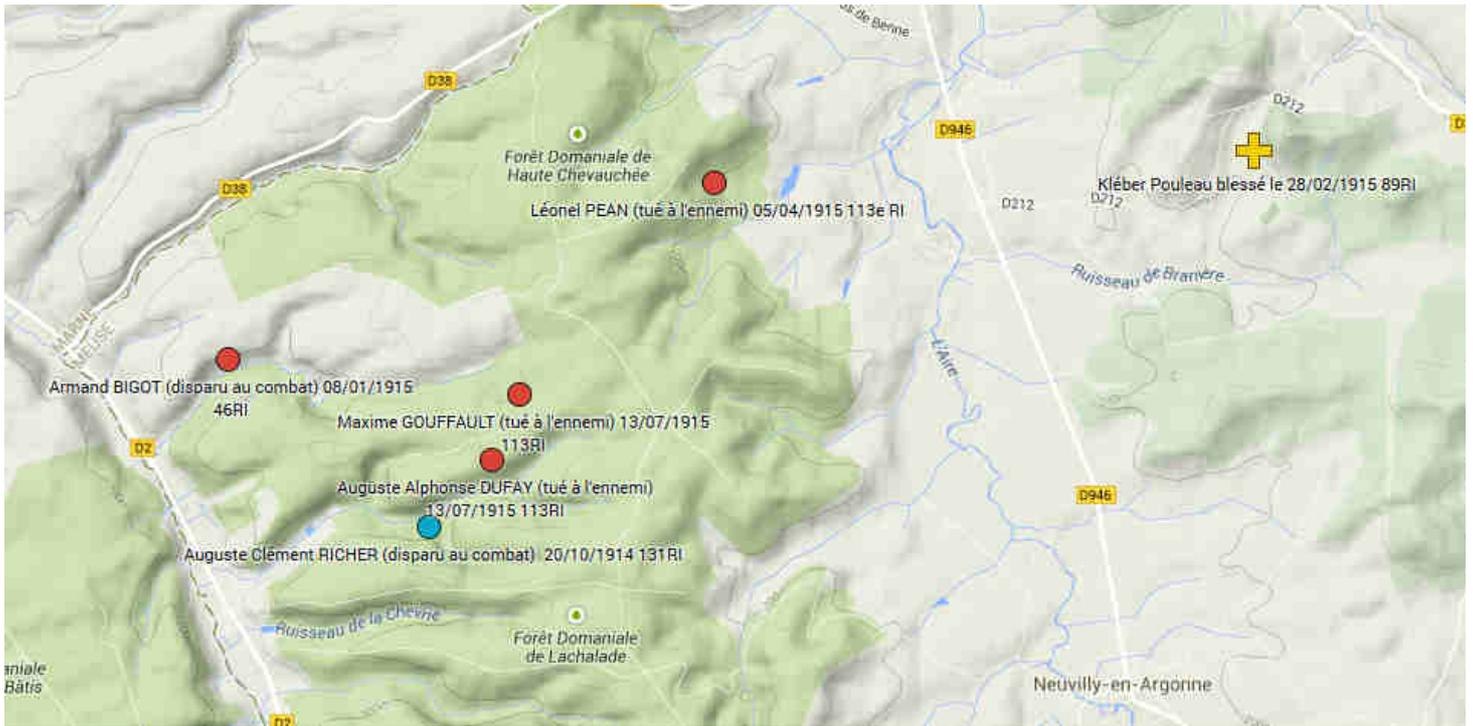
Louis GUELLIER Mort pour la France le 22/07/1918 à l'âge de 39 ans sur le champ de bataille de Sauvigny (Aisne). Soldat du 5e escadron du train des équipages militaires tué à l'ennemi par éclats d'obus après s'être offert volontairement pour conduire sous un vif bombardement des voitures d'un équipage de pont sur la rive sud de la Marne



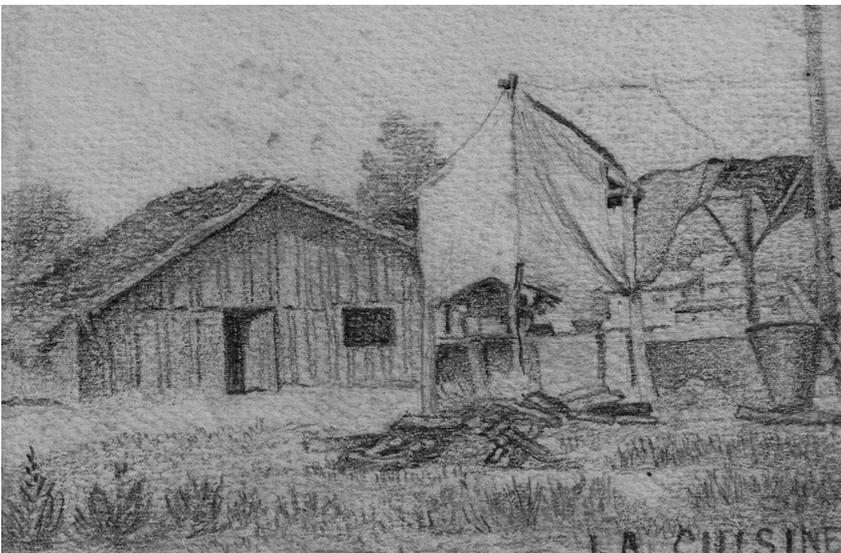
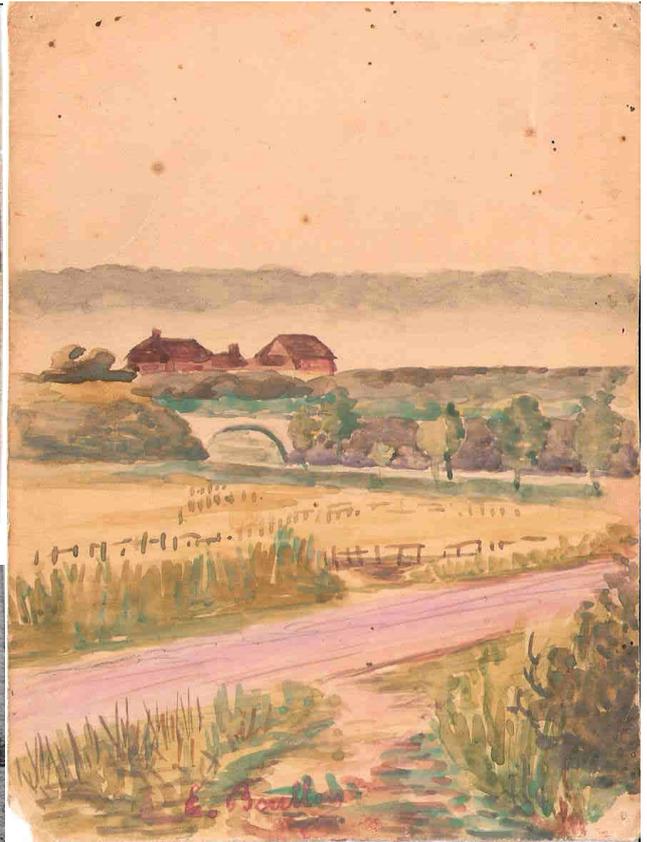
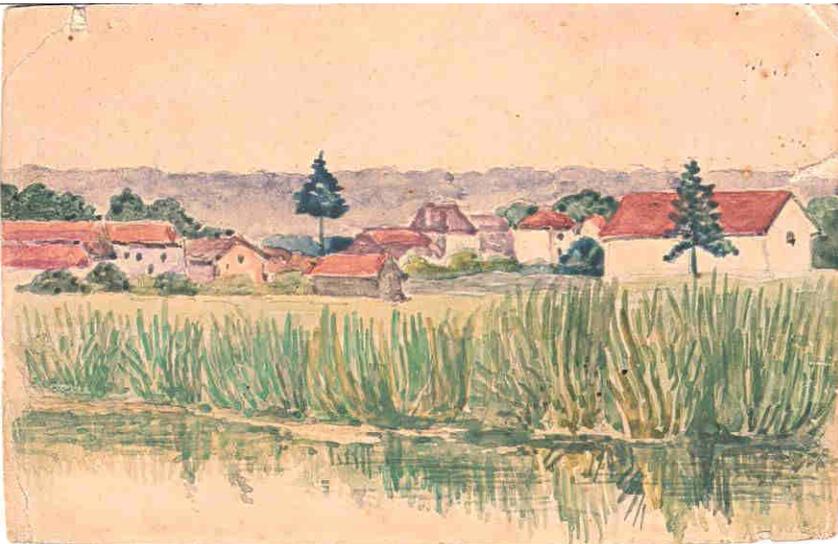
Plaque émaillée en souvenir du soldat Armand BIGOT 25 ans disparu au Ravin des Meurissons le 8 janvier 1915. (voir encadré page 29)



Fascicule de mobilisation



Les poilus de Mazangé tués ou disparus en forêt d'Argonne.



Dessins réalisés par un poilu vers 1918 sur le front des Vosges.



*Laurenceau Florian*



Illustration de l'article Perche Nature :  
un frelon asiatique ( sur la gauche).  
Crédit photo : Florian Laurenceau

1er et 2eme prix du Concours des  
Maisons Fleuries 2014  
Résultats complets page 11





### **Argonne, Samedi 19 décembre 1914**

Pour la première fois ce n'a rien d'épatant car on n'est pas habitué à cela avant on joue au petit soldat mais maintenant ce n'est plus ça.

Il ne fait pas froid pour le moment on est bien nourri il ne manque rien mais enfin ce n'a rien de la vie rêvée. Il ne manque pas de boue des fois jusqu'au chevilles mais on n'y fait pas attention je vous assure des fois que l'on est propre quand on sort des tranchées mais pourvu que l'on revienne c'est un détail.

Envoyer de petits colis de temps en temps surtout à manger ou linge excepté des chaussettes ce n'est pas la peine ou l'argent de temps en temps mais en lettres recommandées car les mandats ce n'est pas facile à toucher vous avez qu'à mettre des billets dedans comme ça on a son argent de suite car on trouve du vin à acheter quand on est au repos mais des vivres elles sont assez chères. Je ne vois plus grand chose à vous dire pour le moment que je porte bien je vous embrasse tous. Kléber

Je suis toujours avec mon copain à côté l'un de l'autre je lui ai donné votre adresse et lui celle de ces parents en cas accidents vous pourriez être prévenus.

### **Samedi 26 décembre**

Je pense que vous allez vous faire des cheveux comme beaucoup en ce moment cela n'a rien de bien agréable j'ai pris la garde au poste avancé 48 heures.

C'est très moche on attend parler les boches car on est à 40 m comme vous voyez on n'est pas loin. Il chante, il siffle ils n'ont pas l'air de s'ennuyer mais je crois bien qu'ils sont comme les autres qu'ils voudrait bien que cela soit fini.

Ils ont du touper car voilà 2 jours il y en un qui est venu à 10m de notre tranchée avec un saucisson et une boîte de cigare et les autres se sont découvert par dessus la tranchée et nous aussi il n'y a pas eut un coup de feu de tiré c'est plutôt drôle en ces moment là mais cela ne dure pas car maintenant on a un ordre formel de tirer dessus.

Voilà notre Noël passé, l'on s'en est guère aperçu. On dirait plutôt au 14 juillet il y a qui fait un peu moins chaud voilà 3 jours il a tombé de la neige qui a été vite fondue maintenant il gèle ça serre vite dans ce pays là. Je n'ai pas froid au corps mais les pieds c'est toujours ça qui souffrent moi comme les autres.

Je ne vois plus grand chose pour le moment à vous marquer je suis toujours en bonne santé. Ecrivez un peu plus souvent.

Je pense que papa n'est pas encore incorporé cela ne presse pas envoyez surtout des chaussettes car je n'en ai plus guère. Je vous embrasse tous. Kléber. C'est plutôt mal écrit mais on guère bien calé et l'on fait ça au plus vite.

### **Jouy en Argonne, mercredi 30 décembre 1914**

Nous sommes toujours dans les tranchées nous devons être relevé cette nuit mais je crois que nous n'irons pas en cantonnement nous resterons dans les bois en arrière des lignes assez loin malgré tout.

Nous logerons dans des cabanes que l'on fait avec du bois et de la terre car maintenant on est comme les sauvages la vie revient à peu près à celle des gaulois, nous nous foutons des coups de fusils sans nous voir car on est terré comme des taupes ce n'est pas le moment de montrer sa tête.

Il fait un drôle de temps de la gelée et de la pluie beaucoup temps brumeux pas trop chaud surtout des pieds il y a beaucoup d'évacués par les pieds gelés.

Enfin je commence à m'habituer à tout cela on y fait plus attention mais plutôt ça sera fini mieux cela vaudra il y a des vieux qui y sont depuis le début alors il en ont vu de toutes sorte c'est intéressant de les entendre raconter.

Ah j'oubliais je vous en souhaite une bonne et heureuse à tout le monde.

### **Vauquois, Mardi 16 février 1915**

Nous sommes dans les tranchées depuis quatre jours au pied du patelin de Vauquois dans de sales tranchées remplies de boue car il tombe de l'eau tous les jours ce qui n'est pas trop agréable.

Hélas quand finira cette vie que l'on commence fortement à s'ennuyer si cela devez durer encore longtemps vaudrait mieux avoir une dalle dans la caboche, enfin faut espérer que cela finira bientôt on prend patience tout même à force d'écrire l'on est forcé de mettre la vérité car ça commence à vous dégouter enfin ne parlons plus de ça, espérons que la paix est proche.

J'ai reçu votre colis qui m'a fait plaisir. Je trouve les rillettes extra ainsi que les fromages.

Je ne vois plus grand chose à vous marquer pour le moment je me porte toujours bien je vous embrasse tous.

Ne vous ennuyez pas trop de même car cela ne servira à rien.

### **Bourges, le 6 mars 1915**

Je suis blessé depuis le 28. J'ai l'épaule gauche traversée, mais rien d'essentiel d'attaqué, bonne blessure. Je suis bien content je ne souffre pas trop. Ce qui me fait souffrir le plus ce sont les pieds car j'ai une attaque de gelée mais cela commence à aller mieux.

J'ai toujours voyagé depuis je suis arrivé à Bourges hier soir à huit heures à l'hôpital.

Je me porte assez bien cela pourrait aller mieux mais enfin il ne faut pas se plaindre car c'est la blessure rêvée. Je ne peux pas me lever mais je mange et je bois, c'est déjà quelque chose.

Voilà mon adresse : Hôpital militaire de Bourges, Cher, salle n° 9

**Classe 1914 Matricule de recrutement 170 (centre de Blois), parti le 11/12/1914, évacué blessé le 28/2/1915 à Vauquois. Atteint d'une balle à la poitrine au cours de l'attaque. Diagnostic :**

« Plaie pénétrante côté gauche entrée en avant au dessus de l'aisselle, sortie entre l'angle inférieur de l'omoplate et la colonne vertébrale, pleurésie purulente consécutive, gêne respiratoire persistante »  
Une longue convalescence lui sera nécessaire.

Nous remercions Mme Evelyne Jaunet de nous avoir autorisé à reproduire des extraits de la correspondance de son grand-père paternel.

Retrouvez les lettres originales et leur histoire sur <http://www.histoire-genealogie.com/spip.php?article1569>

# La Vie Locale

## *Cela s'est passé il y a 100 ans*

*Nous Sommes en 1914, le Conseil Municipal feuillette son registre  
D'arrêtés et de comptes rendus de réunions de conseils ...*

*Mazangé. — La Place et Eglise,*

*Les discussions s'engagent ...*

*A la lecture de ces morceaux choisis, replongeons nous 100 ans en arrière  
avec les pères, des pères,  
de nos pères...*

*Bonne lecture.*

**SOURCE :**  
ARCHIVES  
MUNICIPALES  
DE LA COMMUNE  
DE MAZANGÉ.



### **Police sanitaire des animaux**

*Le Maire de Mazangé. Considérant qu'un chien de la commune atteint de rage a parcouru plusieurs villages, notamment le « Chesnay » et le Bourg, mordant de nombreux chiens;*

*Que cet animal a été abattu à Pontvallain (Sarthe) et reconnu enragé par le vétérinaire de La Flèche (Sarthe)*

*Arrête :*

*Art 1. Il est ordonné d'abattre sur le champ tous les chiens ayant été mordus par le dit animal sur le territoire de la commune.*

*Art. 2 Il est expressément défendu de laisser circuler sur la voie publique des chiens seuls, non pourvu de muselière, pendant une période de six semaines.*

### **Session extraordinaire du 10 Mai 1914**

*Monsieur Le Président expose au Conseil que la crue du 16 Décembre 1913 a causé certains dégâts dans la traverse du Village du Gué du Loir.*

*Les habitants se plaignent que le remblai établi dans les prés, notamment en face des habitations de Messieurs Serpin, Souriau et autres, pour la construction de la ligne de tramway de Vendôme à Mondoubleau, est la cause initiale des dégâts causés par la crue. Le dit remblai n'offrant aucun passage à l'eau, celle-ci est arrêtée dans son cours et inonde le village.*

*En conséquence, le Conseil prie Monsieur le Préfet de bien vouloir intervenir auprès de l'administration compétente. Les tramways de Loir et Cher pour qu'il soit posé des buses sous la dite ligne en nombre suffisant afin que l'eau ne soit plus arrêtée net par le dit remblai et puisse s'écouler par la pente naturelle.*

**Session extraordinaire du 25 Juin 1914**

*Monsieur Le Président présente au Conseil une demande d'allocation formulée par le conscrit Montaru Joseph Gaston de la classe 1914.*

*Le Conseil, après avoir délibéré, émet l'avis, que attendu que le dit conscrit Montaru Joseph Gaston a un frère actuellement ajourné de la classe 1912, lequel doit partir avec la classe 1914, ayant été reçu bon au terme du Conseil de Révision, attendu que les parents de ces jeunes gens seront très privés dans leurs travaux par l'absence de leurs fils, émet l'avis que l'allocation prévue par la loi soit accordée à la famille.*

Les frères MONTARU seront peu après mobilisés.

Joseph, caporal au , sera fait prisonnier le 9/6/1918 à Roye (Somme). Déclaré disparu, il sera finalement rapatrié le 28 novembre 1918. Il est nommé Croix de guerre 1ère étoile d'argent , 1ère étoile de bronze.

Théodule sera blessé à Bouchavesnes (Somme) le 15 septembre 1916 et en gardera un handicap au niveau de l'épaule droite.

**Session extraordinaire du 17 Août 1914**

*La séance ouverte, Monsieur Le Président donne lecture au Conseil d'une lettre de Monsieur FRAIN, Maire de Vendôme, l'informant que la municipalité de Vendôme organisait une ambulance pour y recevoir 40 à 90 blessés.*

*En conséquence, il sollicite une allocation de la commune destinée à couvrir les frais de cette nouvelle ambulance.*

*Le Président invite l'assemblée à délibérer.*

*Le Conseil, après délibération, décide, vu l'urgence des soins à donner à nos blessés, d'accorder une allocation de 100 Francs à la ville de Vendôme sur l'article 90 du budget primitif Autres fêtes publiques, montant du crédit 180 Francs.*

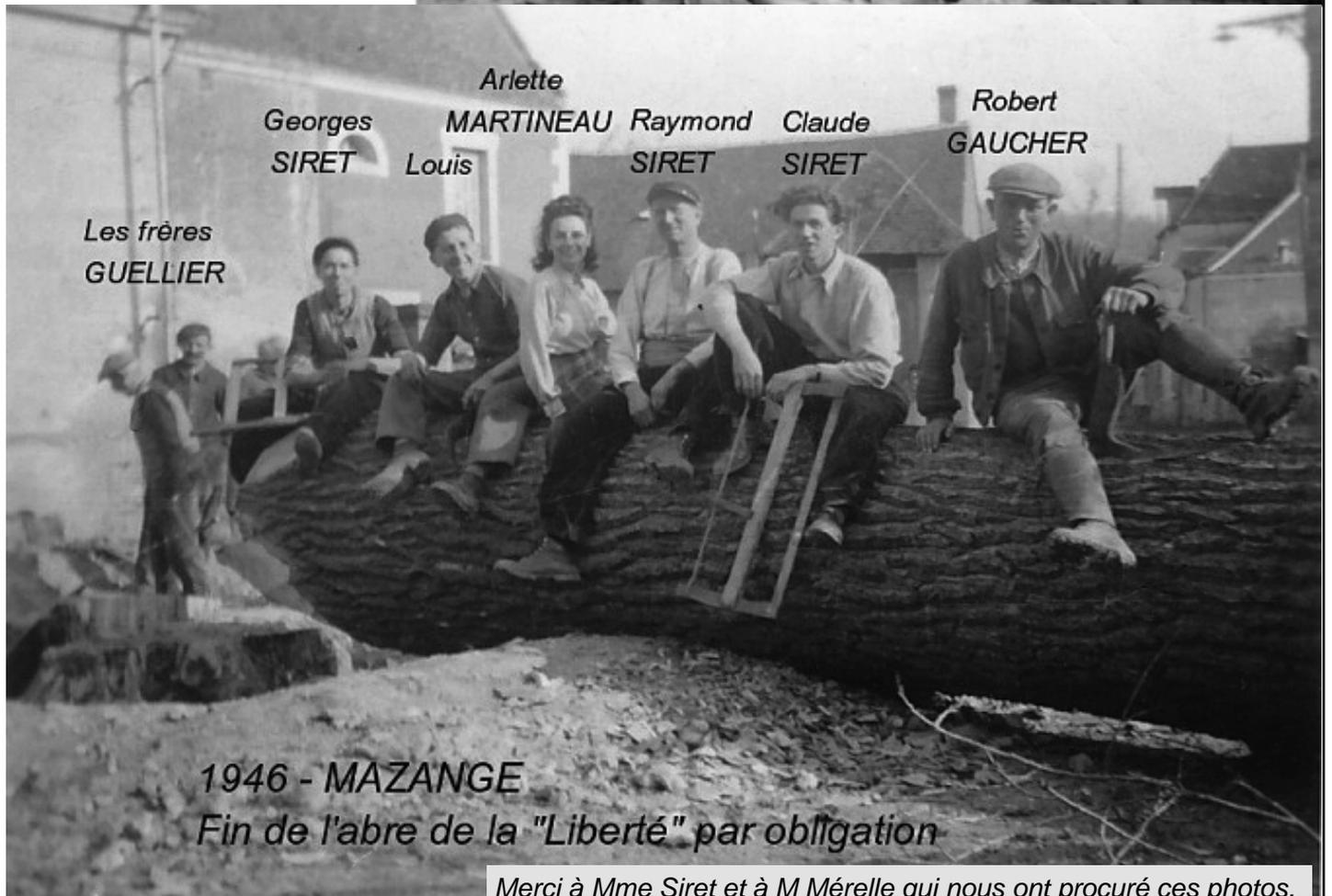
*Cette somme étant destinée pour la foire du mois de Septembre, et la dite foire, vu les circonstances, ne devant pas avoir lieu, il n'y aurait donc inconvénient à extraire cette somme de notre budget.*



**L'ARBRE DE LA LIBERTÉ DE MAZANGÉ**

Nous avons tous vu les cartes postales avec l'arbre de la Liberté de MAZANGÉ (situé place Berthe Durfort, ancienne place Thiers)

Grâce à Madame Roberte GAUCHER épouse SIRET (qui fut postière avec son mari Georges SIRET à Mazangé pendant la seconde guerre mondiale), nous avons récupéré les photos de l'abattage en 1946.



Merci à Mme Siret et à M Mérelle qui nous ont procuré ces photos.

**REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE MAZANGÉ  
AU SEIN  
DES DIFFÉRENTES STRUCTURES INTER-COMMUNALES**

Communauté de Communes du Vendômois Rural (CVR) www.cvr.fr	<i>Communauté de communes</i> <u>Président</u> : M. BIGUIER	Conseillers communaux	M. BRIONNE M. RENON Mme DIJON
Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Agglomération	<i>Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)</i> <u>Président</u> : M. HASLE	Délégués MAZANGÉ	M. COLIN M. OZAN
Syndicat Mixte du Pays Vendômois www.pays-vendomois.org	<i>Contrat de Pays</i> <u>Présidente</u> : Mme MANCION	Titulaire Suppléant	M. BRIONNE M. COLIN
Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Trésorerie de Vendôme Municipale et Banlieue	<i>Trésorerie de Vendôme</i> <u>Présidente</u> : Mme GUILLOU-HERPIN	Titulaires Suppléants	M. COLAS M. OZAN Mme DIJON M. GAUDRUAU
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Mazangé/Fortan ( <b>SIVOS</b> )	<i>Ecoles</i> <u>Président</u> : M. CAPELLE	Titulaires Suppléants	Mme VIROS Mme STEFANUCCI Mme GANDELIN M. OZAN
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Lunay/Mazangé ( <b>SIAEP</b> )	<i>Eau potable</i> <u>Président</u> : M. COLAS	Titulaires Suppléant	M. COLAS M. GAUDRUAU M. COLIN
Syndicat mixte de collecte, de traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers ( <b>VALDEM</b> ) www.valdem.fr	<i>Ordures Ménagères</i> <u>Président</u> : M. BOULAY	Titulaire Suppléant	M. OZAN Mme JOUSSARD
Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir et Cher ( <b>SIDELC</b> )	<i>Distribution d'électricité</i> <u>Président</u> : M. PILLEFER	Titulaire Suppléant	M. COLAS M. GAUDRUAU
Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation pour l'aménagement de la Vallée du Loir ( <b>SIERAVL</b> ) www.contrat-loirmedian.com	<i>Aménagement du Loir et affluents</i> <u>Président</u> : M. CHAMBRIER	Titulaire Suppléant	M. ESSERMEANT M. COLIN
Syndicat Intercommunal pour la promotion du Train Touristique de la Vallée du Loir www.ttvf.fr	<i>Tourisme (T.T.V.L.)</i> <u>Président</u> : M. BENOIST	Titulaire Suppléante	Mme JOUSSARD Mme STEFANUCCI
Comité National d'Action Sociale ( <b>CNAS</b> ) www.cnas.fr	<i>Comité d'entreprise</i> <u>Président</u> : M. RÉGNAULT	Titulaire	Mme DIJON

LE PAYS VENDOMOIS

# Le Pays Vendômois aide les communes à " innover "

" OUI, ON EST PLUS INTELLIGENT ENSEMBLE "



Pour embellir les communes

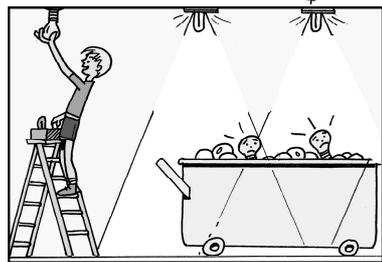


Ateliers participatifs

Pour soutenir le réseau des maisons de retraite.



Ateliers du goût  
Jardins de soins



Pour faire des économies d'énergie.  
Conseils aux communes.



VALDEM

**PRÉSIDENT**

**BOULAY Thierry,**  
Maire-adjoint de Thoré-la-Rochette

**VICE-PRÉSIDENTS**

**SOYER Laurence**  
Chargée des finances, de la redevance spéciale et du personnel  
Conseillère municipale de Vendôme

**GAUTHIER Jean-Claude**  
Chargé des travaux, des infrastructures, du tri, du traitement et des nouvelles filières  
Maire-adjoint de Villersable

**HARANG Brigitte**  
Chargée de la communication, de la sensibilisation des scolaires et du Programme de Prévention  
Conseillère municipale de Lunay

**VAILLANT Jeanine**  
Chargée de la qualité du service public, de l'optimisation de la collecte et de l'adaptation de l'offre en déchetteries  
Maire-adjointe de Saint-Ouen

**MEMBRES DU BUREAU**

**BERNARD Thierry**  
Conseiller municipal de Saint Amand-Longpré

**GARNIER Annette**  
Maire-adjointe de Faye

**BRIQUET Magalie**  
Conseillère municipale de Fréteval

**HALLOUIN Jean Yves**  
Maire de Danzé

**CHEVALLIER Patrick**  
Maire-adjoint de Naveil

**SAMSON Jean Pierre**  
Maire-adjoint de Lignéres

**CLAMENS Jean Paul**  
Maire-adjoint de Périgny

**BONNET Claude**  
Maire-adjoint de Huisseau

Le syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (Val Dem) regroupe aujourd'hui 54 communes du Vendômois. Le service de collecte des déchets concerne environ 50 000 habitants (soit 22000 foyers), répartis sur cinq communautés de communes.

**RAPPEL**

• **Votre poubelle bordeaux est trop grande ou trop petite?**

Demandez à la changer afin de l'adapter au nombre de personnes dans votre foyer.

• **Vous emménagez sur le territoire?**

Des bacs roulants doivent déjà se trouver sur le lieu d'habitation. Si ce n'est pas le cas, merci de nous le signaler.

• **Votre bac roulant est cassé?**

Nous ferons en sorte de le réparer ou d'en livrer un nouveau dans les meilleurs délais suivant votre appel.



**VALDEM** <http://www.valdem.fr>

ZAC du Haut des Clos, Allée Camille Vallaux – 41100 Vendôme  
Tel : 02.54.89.41.17

## VOS REPRÉSENTANTS LOCAUX

### Votre conseiller général :

Mme Catherine LOCKHART

Tél. 02 54 89 42 00

E-Mail : [catherine.lockhart@cg41.fr](mailto:catherine.lockhart@cg41.fr)

### Votre député :

M. Maurice LEROY

(Circonscription de Vendôme)

Tél. 02 54 89 01 72 / Fax. 02 54 89 01 75

E-Mail : [mleeroy@assemblee-nationale.fr](mailto:mleeroy@assemblee-nationale.fr)

Site : <http://www.assemblee-nationale.fr>

### Vos sénateurs :

Mme Jacqueline GOURAULT

Tél. 02 54 58 89 54

E-Mail : [j.gourault@senat.fr](mailto:j.gourault@senat.fr)

M. Jeanny LORGEUX

Tél. 01 42 34 48 44

E-Mail : [j.lorgeoux@senat.fr](mailto:j.lorgeoux@senat.fr)

Site : <http://www.senat.fr>

### Conseil Général du Loir-et-Cher :

M. Maurice LEROY (Président)

Tél : 02.54.58.41.41 / Fax : 02.54.58.42.13

Site : <http://www.le-loir-et-cher.fr>

### Conseil Régional :

M. François BONNEAU (Président)

Tél : 02 38 70 30 30 / Fax : 02 38 70 31 18

Site : <http://www.regioncentre.fr>

### Préfecture de Loir-et-Cher :

M. Yves LE BRETON (Préfet)

Tél : 0810 02 41 41 / Fax : 02 54 78 14 69

Site : <http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr>

### Sous-préfecture de Vendôme :

Mme Sophie LESIEUX (Sous-préfet)

Tél. : 0810 02 41 41 / Fax : 02 54 73 20 98

E-Mail :

[sous-prefecture-de-vendome@loir-et-cher.pref.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-vendome@loir-et-cher.pref.gouv.fr)

## SIAEP LUNAY-MAZANGÉ

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

A la suite des élections municipales, le comité syndical du SIAEP a été renouvelé.

Vos représentants pour la durée du mandat sont :

- Jacques COLAS (Président), Mazangé
- Dominique BEAUVALLET (Vice-président), Lunay
- Dominique GAUDRUAU (Titulaire), Mazangé
- Nathalie GAUTHIER (Titulaire), Lunay
- Jules COLIN (Suppléant), Mazangé
- Christian ODEAU (Suppléant), Lunay

SIAP Lunay-Mazangé :

02 54 72 05 09



### Les interconnexions :

Pour répondre au Conseil Général qui a élaboré un Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable préconisant les interconnexions entre collectivités afin de sécuriser l'approvisionnement en eau, le syndicat Lunay-Mazangé poursuit les travaux avec les communes voisines : après la liaison avec Montoire sur le Loir en 2011 et celle avec Villiers sur Loir en 2013, la connexion avec Thoré la Rochette s'est concrétisée en 2014.

Grâce à ces réalisations, nous pouvons projeter une interruption de fonctionnement du forage de notre château d'eau afin d'envisager des travaux de rénovation.

La SAUR est notre délégataire de service public.



Pour tous renseignements :  
devis, facturation, changement  
de nom...

SAUR : 02 45 77 00 00  
du lundi au vendredi de 8h à 19h

### **EN CAS D'APPEL D'URGENCE ... FUITE**

**COMPOSEZ LE 02 45 77 00 09**

*Votre appel sera considéré de jour comme de nuit, et le personnel de service sera alerté.*

*Donnez le maximum d'information : lieu précis de la fuite, votre nom et adresse, votre téléphone pour vous joindre au cas où !*

**SIVOS MAZANGÉ-FORTAN**

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Organisation institutionnelle :*Président* : Patrick CAPPELE, Maire-adjoint de Fortan*Vice-présidente* : Evelyne VIROS, Maire-adjoint de Mazangé*Membres titulaires* : Patricia BECKER (Fortan), Carine STEFANUCCI (Mazangé)*Membres suppléants Fortan* : Mickaël CASROUGE, Ismérie GIRON*Membres suppléants Mazangé* : Claudia GANDELIN, Jean-Yves OZANEffectifs :

Nombre d'élèves au 30.11.2014 : 97 (45 à Fortan / 52 à Mazangé)

Personnel :

Annie BALLON : Cantinière Fortan

Christelle BELLANGER : Agent technique (mi-temps)

Carine BERTHELOT : Agent technique (mi-temps)

Carole DECLERCK : ATSEM Mazangé

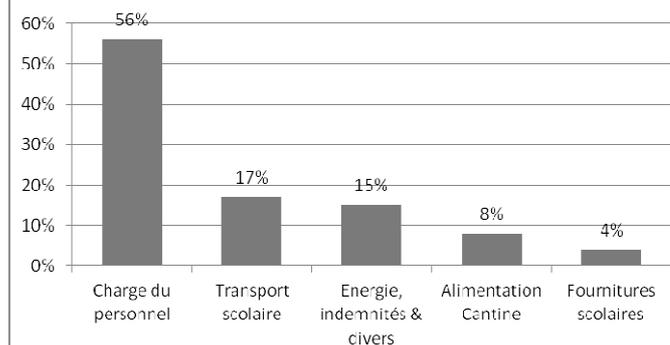
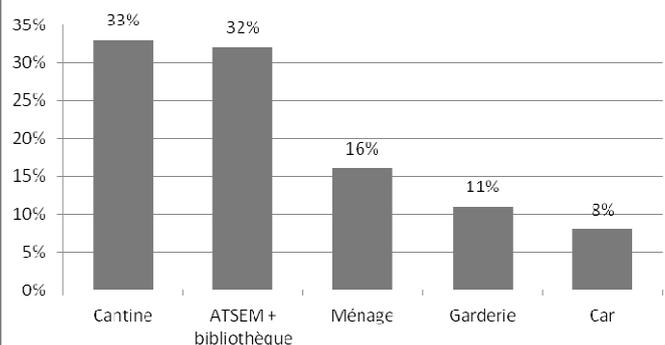
Adeline SIMON : ATSEM Mazangé

Marilène FRIMONT : Agent technique

Natacha KOEHLER : Cantinière Mazangé

Estelle PONNET : Directrice ALSH

Edith ROGER : Secrétaire (le lundi après-midi)

**Budget SIVOS : 353 156€****Taux d'occupation du personnel**Quelques mots sur le centre de loisirs ...

Le centre de loisirs fonctionne le mercredi après-midi de 14h45 à 17h00 et en journée durant 3 semaines au mois de juillet. Les inscriptions se font en début de trimestre et en fin d'année scolaire pour le centre d'été.

Les thèmes préparés par l'équipe du centre sont variés : la nature, la magie, le mini-camp l'été...

Tous les enfants du SIVOS âgés de 3 à 11 ans peuvent y participer. En fonction des disponibilités, le centre peut accueillir les enfants d'autres communes.



Le SieraVL rassemble 20 communes et deux communautés de communes (58 communes au total) pour une solidarité à l'échelle d'un bassin versant. Les collectivités mutualisent leurs moyens en vue de restaurer les cours d'eau, préserver la qualité de l'eau ou encore limiter le risque inondation...

SieraVL  
Hôtel de Ville et de Communauté  
BP20107 - 41106 Vendôme Cedex  
02 54 89 47 62  
www.contrat-loirmedian.com



## Le contrat territorial bientôt en actions !

Le programme d'actions doit permettre d'atteindre les objectifs européens : le bon état des eaux et des milieux aquatiques pour 2015, 2021, 2027 pour les secteurs les plus dégradés.

Pour des rivières de qualité et une eau préservée, riverains, agriculteurs, pêcheurs, propriétaires d'ouvrages se mobilisent sur le territoire.

Après deux années d'étude, l'enquête publique nécessaire pour mener des actions de restauration de cours d'eau sur des rivières privées, s'est déroulée du 17 novembre au 18 décembre 2014.

Tous les éléments sont sur le site : <http://www.contrat-loirmedian.com>  
D'ici la signature du contrat territorial prévu en mars 2015, le SieraVL prépare, avec ses élus et

## Les embâcles, un entretien important

Cours d'eau non domanial, le Loir et ses affluents voient leur entretien à la charge de chaque riverain (art. L215-14 du Code de l'Environnement). Cet entretien, qui doit être régulier, a pour but de maintenir l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à leur bon état écologique.

Après une prospection en canoë du Loir, environ 600 courriers ont été adressés aux propriétaires pour le retrait d'embâcles. Ces branches et ces troncs d'arbres risquaient en effet de partir aux prochaines crues et d'endommager les ouvrages hydrauliques (ponts, vannages...).

## La chasse aux ragondins se poursuit

Espèce classée nuisible sur le département, le ragondin est à l'origine de nombreux dégâts : fragilisation des berges, dommages sur les cultures, réduction de la biodiversité, risque sanitaire, etc...

Le piégeage est mené par des piégeurs bénévoles, agréés ou non. Le SieraVL met à disposition les cages, organise avec les communes les points de collecte des carcasses pour l'équarrissage et rappelle les règles de sécurité. Dominique Treton, nouvel agent au SieraVL, coordonne cette opération et recherche actuellement des piégeurs (02 54 89 47 63).

son personnel la mise en œuvre concrète du programme d'actions. Au menu, on peut trouver : la lutte contre les espèces envahissantes, la diversification des habitats des cours d'eau, la gestion de la végétation des berges, la restauration de la continuité écologique, des abreuvoirs aménagés pour éviter le piétinement des berges...

## L'ouverture coordonnée des ouvrages du Loir

Cette opération, bien suivie par les propriétaires de clapets ou de vannages, est renouvelée cet hiver avec une ouverture du 17 décembre au 28 février 2015. Cette gestion permet de réaliser une chasse des sédiments bloqués en amont et d'éviter de sur-inonder les terrains à l'amont des ouvrages. C'est aussi l'occasion de s'apercevoir de la nécessité d'entretien de certains ouvrages qui sont aujourd'hui difficilement manœuvrables.

Parce que les **enfants** sont les décideurs de demain, le SieraVL propose des animations pédagogiques en partenariat avec Perche Nature et la maison botanique.

## L'équipe technique du syndicat

Natacha Mosnier, Animatrice du contrat territorial  
Laure Bultheel, Technicienne de rivières  
Dominique Treton, Agent d'entretien de rivières



Malgré un été maussade, la saison 2014 aurait pu être très bonne. Malheureusement l'interdiction de rouler du 18 juin au 31 juillet à cause du mauvais état de la ligne, nous a privé de près de 2000 visiteurs et notre bilan s'arrête à 4 255 passagers.

Des réunions avec les hauts responsables de RFF ont permis de débloquer la situation avec la réalisation de travaux importants sur la voie ce qui nous donne l'espoir d'une saison touristique 2015 plus sereine.

Nos craintes de fermeture de la ligne ne sont cependant pas complètement écartées car il faudra trouver des solutions pour, dans l'avenir, garder notre voie ouverte au trafic fret et aux circulations du TTVL..



La période hivernale va être mise à profit pour l'entretien de la voie entre Montoire et Trôo par notre équipe de « taupiers » bénévoles. La tâche est rude mais ils ont le souci du travail bien fait ce qui permet aux passagers de voyager dans de bonnes conditions et en toute sécurité. D'autres assureront l'entretien du matériel et prépareront la saison 2015.

La drasil est maintenant opérationnelle pour les travaux, notamment lors des traitements de la voie. Elle est actuellement basée à Trôo pour la remise en état d'un ouvrage d'art qui prendra tout l'hiver.

Le travail très varié ne manque pas et de nouveaux adhérents seraient les bienvenus pour renforcer les équipes de roulants (conducteurs, agents d'accompagnement, accompagnateurs) ainsi que les équipes de « taupiers ».

***Si l'expérience vous tente de rejoindre la grande famille du TTVL, contactez-nous, vous serez les bienvenus!***

#### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Association TTVL

Mairie - 41100 THORE- LA- ROCHETTE

Tel : 02 54 72 95 03 ou 06 16 17 45 71 -

E-mail : ttvlmairie@orange.fr - Site : ttvl.fr



#### **Circulations 2015 :**

Du 16 Mai au 26 Septembre 2015 : les samedis, dimanches et jours fériés :

- Départ à 14h25
- Retour à 17h15

#### Voyages supplémentaires:

Du 12 Juillet au 23 Août 2015 : le dimanche matin : Départ à 9h30 - Retour à 12h15.

Du 9 Juillet au 27 Août 2015 : le jeudi matin : Départ à 9h30 - Retour à 12h15.

Pour les groupes : toute l'année sur réservation les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que les mardis et jeudis matins.

#### Tarifs :

Plein tarif : 12 €

Tarif « groupes » (à partir de 20 personnes) : 11 €.

Tarif réduit (enfants de 5 à 16 ans, étudiants, personnes en situation de handicap) : 7.50 €.

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans

## SIDELC Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher

Depuis sa création en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher.

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité du Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, organe délibérant composé de 58 délégués issus de l'ensemble des 291 conseils municipaux du département de Loir-et-Cher.

### Le SIDELC en quelques chiffres pour l'année 2013:

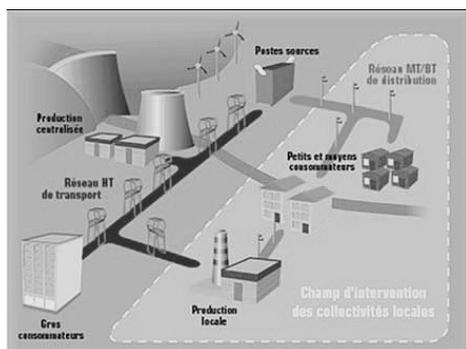
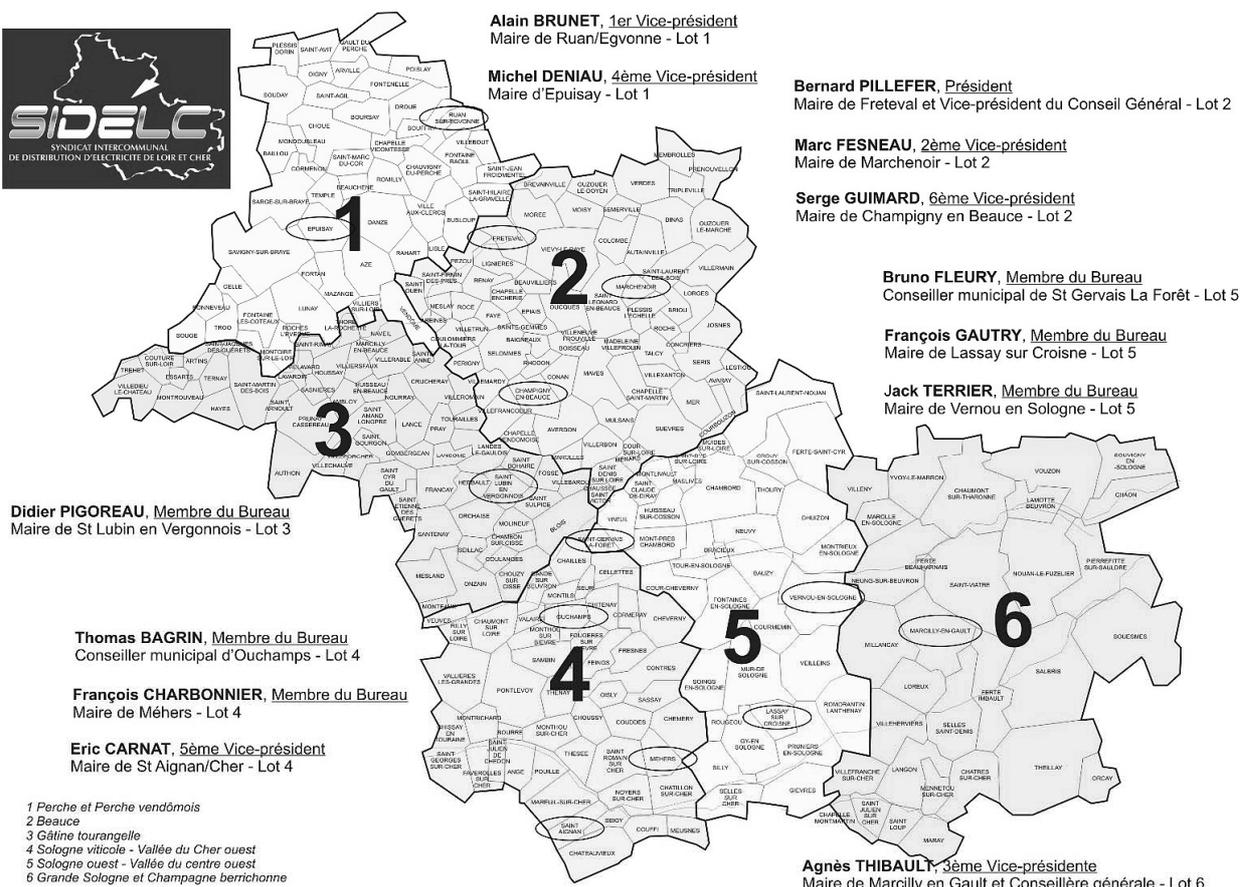
- 291 communes
- 331 280 habitants
- 197 380 usagers
- 13 485 km de réseaux basse et moyenne tension



### Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher (SIDELC)

15 rue Franciade CS 63414  
41034 Blois Cedex  
Téléphone : 02.54.55.16.50  
Télécopie : 02.54.56.18.04  
contact@sidelc.com

Le nouveau Comité Syndical du SIDELC issu des dernières élections municipales a été installé le 25 juin 2014 et a procédé à l'élection de son Bureau :



Le SIDELC, gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Electricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public.

Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 537 500 € TTC en 2013).

**C.V.R. Communauté de Communes du Vendômois Rural**

- Logements sociaux :

La communauté de communes du Vendômois Rural loue à titre de résidence principale une maison de bourg 9 rue du Commerce à MAZANGE de type T4 de 111,15 m<sup>2</sup> comprenant au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine, WC, un séjour, une remise pour la cave à fuel ; à l'étage 3 chambres, un WC, une salle de bain) et une courette.

- **Logement disponible immédiatement.**

Loyer mensuel hors charges au 1er janvier 2014 : 476,67 € + 25€ provision pour charges (remboursement taxe ordures ménagères, entretien chaudière). Pour tout renseignement contactez la CVR au 02 54 89 09 84

Téléchargez la demande de dossier sur [www.cvr.fr](http://www.cvr.fr) - Rubrique Solidarité /logement

- Voirie :

Areines : réfection enrobé route de Rocé au niveau de Tournebride : 15 200,00 €

Mazangé : renforcement et réfection de la VC n°2 ( route de Lunay), reprise structure partielle de la VC 6 ( haut de Vauracon) et de la VC 8 ( haut de Fosse Courtin. Coût total : 53000,00 €



Naveil : réfection de la rue des Guernazelles ( fond de l'impasse ) : 12840,00 €

Trois réfections de carrefours ( rue de la Barrière, rue Maisons Blanches, rue du Serouard) ont été différées pour cause de travaux ERDF

Villerville : réfection en enrobé de la VC n°1 à partir de la déviation vers Vendôme : 22962,00 €

Villiers sur Loir : réaménagement du carrefour au niveau de la Vignerie et confection d'un ralentisseur rue du petit Thouard : 50 408,00 €

Ste Anne : réfection d'un carrefour à la Jennetière : 2883,00 €

Compte tenu de la situation météo, les travaux de bi-gravillonnage sur les communes de Rocé, Villetrun, Villiers sur Loir seront réalisés l'année prochaine.

- Entretien divers:

-Balayage des caniveaux (40,8 km) : 20 000,00 € TTC

-Fauchage des bermes et fossés (25,5km) : 8 000,00 € TTC

-Entretien de l'éclairage public (1300 lampadaires) : 21 360,00 € TTC



- Développement économique :

Parmi ses compétences, la CVR conduit des actions de promotion et de communication. Chaque année, la CVR accompagne des porteurs de projets. Selon le stade de maturité de votre projet (de l'idée au business plan), vous êtes accueilli et orienté vers les bons interlocuteurs pour mener à bien votre implantation. Aussi, si votre souhait est de vous installer sur le territoire de la CVR, nous vous invitons à prendre contact avec le service développement économique au 02 54 89 06 35.

Décembre 2013 : à Areines, installation de l'institut « Bonheur des Sens » dans le salon de coiffure « le Coup de Peigne de Miel »

Août 2013 : reprise du garage Auto Passion à Villiersfaux par M. Alexandre AUBERT – Le garage s'appelle aujourd'hui Méca Auto

Mars 2014 :

-reprise de la boulangerie de Villiers-sur-Loir par Gaëtan et Béline DUBREUIL

-reprise de l'institut Chrysalys à Naveil par Mme Amélie RAGOT

Juin 2014 : Inauguration des nouveaux locaux d'Adéchotech à Naveil

Juillet 2014 : M. Thierry GUILLON créé la SARL Hydrobains Centre à Villiersfaux

Septembre 2014 :

-Transfert de la pharmacie de Naveil au 16 rue Henri de Toulouse Lautrec

-Ouverture de la Résidence IRIS à Naveil

-Les Maisons BATIBAL lancent la maison bois à Naveil

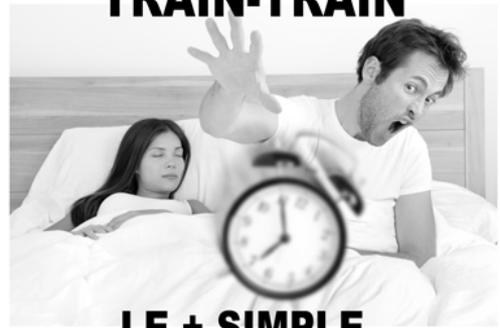
- Solutions immobilières pour les entreprises en périphérie de Vendôme :

- ZA de la Bouchardière à Naveil : L'extension de la zone d'activités est achevée. Plusieurs parcelles de terrains d'activités viabilisées sont à vendre au prix de 13€ HT le m<sup>2</sup> (minimum de 2000 m<sup>2</sup>).

- ZA d'Areines : 2 terrains viabilisés jumelables de 2500 m<sup>2</sup> chacun sont à vendre à 9€ HT le m<sup>2</sup>.

**Le Vendômois Rural se fait connaître et s'affiche**

Le 14 octobre dernier, à Paris Espace Champerret, la CVR a participé pour la troisième année consécutive au salon PARCOURS FRANCE anciennement dénommé PROVEMPLOI, les années précédentes. Ce salon dédié aux parisiens en quête d'une installation en Province a attiré 108 exposants et plus de 4000 visiteurs en 2013. Sur le stand Vendôme Vallée du Loir, la CVR est venue présenter aux porteurs de projets ses commerces de proximité, son immobilier d'entreprises, ses cabinets médicaux à reprendre ainsi que ses terrains d'activités à vendre. Les contacts générés sur ce salon depuis 2012 ont permis à des franciliens de contacter régulièrement les services publics et privés du Vendômois pour repérer des opportunités d'installation. Les changements de vie des franciliens prennent forme entre 9 et 18 mois après le salon. Les nouveaux arrivants deviennent souvent propriétaires, trouvent un emploi dans les secteurs supérieurs ou continuent leur activité en Ile de France.

**SORTEZ DE VOTRE TRAIN-TRAIN**

**LE + SIMPLE  
C'EST D'HABITER  
EN VENDÔMOIS**

Une équipe dynamique vous soutient dans vos projets au

**02 54 89 06 35**

CVR 15 rue de la Condita 41100 Naveil  
[www.cvr.fr](http://www.cvr.fr)

N° SIRET 244 100 269 000 79 Communauté de Communes du Vendômois Rural - Imprimeur Diét Imprim

La commission communication de la CVR œuvre pour l'attractivité du Vendômois en dehors de son territoire. La participation de la CVR au salon Parcours France est un rendez-vous à ne pas manquer surtout la troisième année : + de 200 franciliens ont été reçus sur le stand Vendôme Vallée du Loir en 2012 et 2013. De nombreux franciliens reviennent tous les ans sur le salon avant de faire leur choix définitif d'installation dans une nouvelle région.

Pour compléter son action de promotion sur le salon, la CVR envisage de cibler les usagers journaliers\* du TGV directement sur leur lieu de mobilité. Une campagne d'affichage à la gare TGV de Villiers-sur-Loir déclinée en 3 messages alternés devrait voir le jour en janvier 2015.

**\* + de 600 tégévistes par jour**

**SYNDICAT MIXTE OUVERT LOIR ET CHER NUMÉRIQUE**

Le syndicat « Loir et Cher Numérique » a pour vocation la gestion et le développement du réseau internet très haut débit dans le Loir-et-Cher.

Il s'est fixé comme objectif d'apporter un débit d'au moins 10 Mbps à 100 % des foyers et locaux professionnels du département d'ici 2023, dont 70 % par une desserte en fibre optique, et les 30 % restants par des technologies alternatives.

Consultez le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN 41) sur [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr) (rubrique collectivités).

**PRÉSIDENT**

Patrice Martin-Lalande

**BUREAU**

*Vice-présidents :*

Yann Bourseguin (Conseil Régional), Philippe Mercier (Conseil Général), Michel Guimonet et Joël Debuigne ;

*Délégués :*

Nicolas Perruchot (CR), Bernard Pillefer et Claude Beaufiles (CG), Jean Perroche et Jean-François Marinier.

**REPRÉSENTANTS DE LA CVR**

Pascal BARDIN (titulaire)

Patrick BRIONNE (suppléant)



# Informations Pratiques

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives, rendez-vous sur <http://www.service-public.fr>

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans
- La demande est à faire à la mairie de votre domicile.

Un formulaire de demande de carte d'identité est remis au guichet. Il doit être complété et signé.

- Pièces à fournir :
  - 2 photos d'identité conformes,
  - 1 justificatif de domicile
  - 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (à prendre au lieu de naissance)
  - l'ancienne carte d'identité en cas de renouvellement

En cas de perte ou vol : déclaration en mairie pour son remplacement (joindre un timbre fiscal de 25 €)

### PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Il est valable 10 ans.

Son coût est de :

- 17 € pour les moins de 15 ans
- 42 € de 15 à 18 ans
- 86 € pour les plus de 18 ans

Il est délivré **UNIQUEMENT DANS DES COMMUNES ÉQUIPÉES**

Pour l'arrondissement de Vendôme, vous renseigner :

- au 02.54.89.46.00 pour VENDÔME Mairie annexe des Rottes sur RDV
- au 02.54.85.00.29 pour MONTOIRE SUR LE LOIR
- au 02.54.80.90.73 pour MONDOUBLEAU

Les documents à fournir vous seront alors précisés.

### DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE

(en cas de destruction ou de perte)

- S'adresser à la mairie du lieu de domicile
- Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance (éventuellement du décès) des époux et des enfants

### EXTRAIT : DE NAISSANCE - DE MARIAGE - DE DÉCÈS

- S'adresser à la mairie du lieu de l'événement.
- Indiquer nom et prénoms, date de l'événement
- joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

### EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

La demande d'extrait de casier judiciaire se fait en ligne : [www.vos-droits.justice.gouv.fr](http://www.vos-droits.justice.gouv.fr)

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- S'adresser en mairie avant le 31 décembre pour l'année suivante.
- Vous munir d'un justificatif de votre domicile et de votre carte d'identité.

### CARTE GRISE

- Un nouveau dépôt express cartes grises existe dans le Loir et Cher (voir le site [www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr))
- Vous ne pouvez pas, ou ne souhaitez pas, vous déplacer en préfecture, vos démarches liées à l'immatriculation peuvent être effectuées par courrier (consultez le site internet des services de l'État [www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) pour télécharger les formulaires et connaître les pièces à fournir) ou directement en ligne sur le portail « service public » (<http://www.service-public.fr>) uniquement pour les changements de domicile sur les cartes grises de véhicules ayant déjà une nouvelle immatriculation de type AA-000-AA.

### DURÉE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS

#### ADMINISTRATIFS

#### ⇒ CONSERVATION A VIE

- Bulletins de salaire
- Relevés des caisses de retraite
- Titres de propriété
- Contrat de mariage ou Jugement de divorce
- Livret de famille
- Livret militaire
- Diplômes
- Actes de donation

#### ⇒ CONSERVATION 30 ANS

- Factures de travaux
- Reconnaissances de dettes ou Contrats de prêt auprès d'un particulier

#### ⇒ CONSERVATION 10 ANS

- Relevés de comptes
- Talons de chèques
- Contrats de prêt d'un crédit immobilier ou professionnel

#### ⇒ CONSERVATION 5 ANS

- Factures EDF / GDF
- Factures Téléphone

#### ⇒ CONSERVATION 4 ANS

- Impôt sur le revenu

#### ⇒ CONSERVATION 2 ANS

- Décomptes de Sécurité Sociale
- Factures Eau
- Impôts locaux
- Quittances primes d'assurance

## RÈGLES DE VIE

**VOS PLANTATIONS**

Distance par rapport à votre limite de propriété :

- 2m pour les plus de 2m de hauteur,
- 0,50m pour les moins de 2 m de hauteur

Dans les lotissements : respectez le cahier des charges

- 1m20 sur la voie,
- 1m80, entre les propriétés

Toutes ces plantations doivent être entretenues.

**VOIRIE**

Les travaux de traversée de voirie sont soumis à autorisation préalable à faire en mairie 1 mois avant les travaux. Pensez-y.

**LES CHEMINS RURAUX** (plus de 80 km)

La plupart sont d'une largeur de 6 m ; respectez cette largeur, ainsi que le fossé quand il existe. Ne pas les traiter, vous pouvez les broyer, les faucher et même enlever l'herbe.

Les arbres les bordant, doivent être régulièrement taillés par leurs propriétaires.

Les clôtures en fil de fer barbelé doivent être mises à 50 cm des bornes.

Les fossés doivent être maintenus dans leur largeur avec un minimum de 50 cm d'accotement.

Ne pas les traiter, enlever les arbres ou arbustes qui poussent dans le milieu pour ne pas gêner le passage de l'eau.

**LES VOIES COMMUNALES** (plus de 40 km)

- Étroites et tortueuses. Empruntez-les avec prudence et au ralenti dans les hameaux ou vivent de plus en plus d'enfants.
- Taillez, régulièrement, tout ce qui pourrait entraver la visibilité.
- Retirez la terre que vos véhicules pourraient y déposer
- En cas de neige ou verglas, il est demandé aux riverains, de dégager leur trottoir.

**ATTENTION**

Tous ces cas, facteurs de risques d'accidents, engagent votre responsabilité pleine et entière.

**ENTRETIEN POUR LES RIVERAINS DU LOIR – DU BOULON – ET DU RUISSEAU DE MAZANGE**

Chaque riverain est tenu d'entretenir les bords du Loir, du Boulon et du Ruisseau de MAZANGE.

Il est également déconseillé de stocker des matériaux (morceaux de bois ou autre ...) en rive car ces derniers risquent de créer des embâcles.

*L'obligation d'entretien des cours d'eau non domaniaux et de leurs berges est régie dans l'article L215-14 du Code de l'Environnement :*

*« le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques ».*

**VOS ANIMAUX**

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit (notamment les colliers anti-aboiement) de manière répétée et intempestive, sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

*(Arrêté préfectoral du 26/11/99, article 7 : animaux)*

Voici l'adresse où vous pourriez récupérer vos animaux s'ils étaient pris à errer dans le village :

**REFUGE DU VAL DE LOIR**

**PRÉPATOIR 41100 NAVEIL**

**TEL : 02 54 77 23 87**

... à vos frais

**EAU**

L'eau est indispensable à la vie. C'est un bien précieux que l'on se doit de préserver. Ne polluez pas les nappes phréatiques en déversant vos eaux usées dans les puits désaffectés.

**ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL**

Désormais, lors d'une demande de permis de construire, une étude du sol doit être fournie.

**NUISANCES SONORES**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

*Arrêté Préfectoral du 26/11/1999,  
article 6 : propriétés privées*

**BRULAGE**

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

**IL FAUT Y PENSER**

Vous contactez des entreprises pour effectuer des travaux dans votre propriété. N'oubliez pas de prévoir la livraison, le retour du matériel, sa largeur, son poids ...

Par rapport au chemin à emprunter ; la présence de ligne électrique, de réseau divers ou de galerie, cave pouvant être des obstacles.

Les services de la collectivité peuvent vous renseigner.



Codes consultables sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)  
Arrêtés préfectoraux consultables sur  
[www.loir-et-cher.pref.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr)

Le CAUE de Loir-et-Cher, un lieu de conseils et d'échanges



**Qu'est-ce que le CAUE ?**

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement est un organisme départemental mis en place à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local, Monsieur Jean-Marie Janssens, vice-président du Conseil général, maire de Montrichard.

**Qui travaille au CAUE ?**

Une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes conseillers, de paysagistes, d'urbanistes, de graphistes, de documentalistes, etc.

**Comment est financé le CAUE ?**

Par des recettes provenant de la taxe d'aménagement, perçue à l'initiative du Conseil général sur les permis de construire, par l'adhésion des membres (collectivités territoriales, associations...), par des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités, des partenaires publics ou privés, par des subventions et participations financières des collectivités et de l'État et des partenariats publics ou privés.

**Quels sont les partenaires ?**

Les organismes qui conseillent et accompagnent la maîtrise d'ouvrage publique en Loir-et-Cher. Le CAUE travaille en collaboration avec les services de l'Etat, du département et l'ensemble des structures oeuvrant dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage publique en Loir-et-Cher, selon un principe de mutualisation des compétences.

**Conseils aux particuliers**

Mission fondatrice des CAUE, le conseil gratuit est proposé aux particuliers pour les projets d'aménagement, de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiments mais également pour des projets de jardins.

En complément des apports relatifs au projet, le rôle des conseillers est de replacer la question initiale dans un cadre plus large, intégrant le site, le quartier, le paysage des abords, tout en prenant en compte les questions énergétiques, environnementales ou techniques. Les conseils du CAUE peuvent être donnés en collaboration avec d'autres structures (ADIL

**CAUE**

34, avenue du Maréchal Maunoury 41000 BLOIS  
<http://www.caue41.fr>  
 tél. : 02 54 51 56 50  
 fax : 02 54 51 56 51  
 E-mail : [contact@caue41.fr](mailto:contact@caue41.fr)

**ADIL 41- ESPACE INFO ENERGIE**

<http://www.adil41.org>  
 Cité administrative – Porte C  
 34, avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois  
 Tél. 02 54 42 10 00 / [adileie41@wanadoo.fr](mailto:adileie41@wanadoo.fr)  
 Informations neutres et gratuites sur le logement et la maîtrise de l'énergie

L'ADIL 41 a été désigné guichet unique d'information (Point Rénovation Info Service) pour répondre à toute question juridique, financière et technique liée à un projet de rénovation énergétique d'un logement : aides financières, différence entre les matériaux, modes de chauffage, énergies renouvelables, étude de devis,...

**PACT DE LOIR ET CHER**

<http://www.pact-arim.org>  
 27 rue Robert Nau - 41000 Blois  
 Tél. 02.54.55.51.11 [accueil@pact41.fr](mailto:accueil@pact41.fr)  
 Le Mouvement PACT déploie, sur l'ensemble du territoire, un socle commun d'interventions en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables sur deux axes : le maintien et l'accès dans le logement.

**ANAH**

<http://www.anah.fr>  
 L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat encourage la réalisation de travaux en accordant des aides aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux copropriétaires. Instruction des dossiers d'aides par la Direction départementale des territoires (DDT) du Loir-et-Cher  
 17 quai de l'Abbé Grégoire 41012 Blois cedex  
 Tél : 02.54.55.75.27  
 Email : [ddt-shbru@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:ddt-shbru@loir-et-cher.gouv.fr)  
 Accueil : du lundi au vendredi de 10h à 12h.

**ADEME CENTRE**

<http://www.centre.ademe.fr>  
 22 rue Alsace Lorraine - CS 45805 45000 Orléans  
 Tél : 02.38.24.00.00  
 L'ADEME est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique.

**ENERGIES CENTRE**

<http://energies-centre.regioncentre.fr>  
 Isolaris'Centre, un prêt à taux 0% pour vos travaux d'économie d'énergie et ENERGETIS, un diagnostic énergie pour votre logement.

## EMPLOI



## PÔLE EMPLOI VENDÔME

11bis rue Albert 1er  
41100 Vendôme

pole-emploi.fr

## Heures d'ouverture

- Lundi 08h45 à 16h45
- Mardi 08h45 à 16h45
- Mercredi 08h45 à 16h45
- jeudi 08h45 à 12h45
- Vendredi 08h45 à 15h45



Le **Pôle emploi** est un établissement public centré sur l'emploi, ses compétences sont :

- l'inscription et la gestion de la liste des demandeurs d'emploi.
- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil.
- le versement des allocations.
- la collecte des offres d'emplois.

**Tél : 3949**

(Gratuit ou 0,11 € par appel depuis une ligne fixe ou une box.  
Coût d'une communication normale depuis un mobile.)

Pour les employeurs : 39 95 (0,15 euro ttc/min).

<http://www.pole-emploi.fr>

## ORIENTATION &amp; FORMATIONS

Le **Centre d'Information et d'Orientation de Vendôme** est ouvert :

lundi - mardi - jeudi - vendredi :  
9h00-12h00 et 14h00-17h30  
mercredi :  
9h00-12h00 et 13h30-17h30

Le forum de l'orientation des collégiens du Vendômois se déroulera au lycée Ampère de Vendôme le vendredi 6 février 2015.

C.I.O. de Vendôme  
17 bis rue Sanitas  
41100 Vendôme  
Tél : 02 38 83 49 91  
ce.ciovendome@ac-orleans-tours.fr  
<http://www.ac-orleans-tours.fr/>



## Point Information Jeunesse / Point Cyb

## Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

2 rue Yvon Villarceau  
41100 VENDÔME  
Tél. : 02 54 89 13 00



<http://jeunes.vendome.eu>  
<http://www.infojeune41.org>  
<http://www.informationjeunesse-centre.fr>



Pour avoir un aperçu de l'intégralité des formations qui existent dans la région, rendez-vous sur le **site étoile** [www.etoile.regioncentre.fr](http://www.etoile.regioncentre.fr) et consultez la rubrique **Se former** puis **Offre de formation**,

Pour une recherche de formation sur la France entière, utilisez le portail <http://www.intercariforep.org>

Financés par la Région Centre, les 8 Visas Libres savoirs couvrent l'ensemble des compétences essentielles pour être autonome dans la vie quotidienne, retrouver ou conserver un emploi... En accès libre et gratuit, ces formations régionales aux savoirs de base s'adressent à tous les publics (adulte ou jeune de plus de 16 ans sortis du système scolaire).

<http://libres-savoirs.regioncentre.fr>

N° Vert 0 800 222 100

APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTABLE



**VOUS SOUHAITEZ NOUS RENCONTRER,**  
 téléphonez au **02.54.77.14.87** pour fixer un rendez-vous :  
 du lundi au vendredi  
 9 h 00 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30  
 71 Faubourg Chartrain  
 41100 VENDOME  
 missionlocale@ml-vendomois.fr

**Service gratuit**

**Vous recherchez un emploi, une formation, vous souhaitez être accompagné dans vos démarches ,**

**Espace jeunes**  
 Vous avez entre 16 et 25 ans

Choisir un métier, élaborer un projet professionnel  
 Se former pour rentrer dans la vie active.

**ESPACE ENTREPRISES**  
 Les services que vous propose la Mission Locale

Chercher et trouver un emploi avec votre conseiller  
 Se préparer à un entretien d'embauche...

Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières.  
 Obtenir des informations sur la vie quotidienne, les loisirs, la santé (accès aux soins, mutuelle, écoute psychologique...).

**VOUS AVEZ DANS VOTRE ENTREPRISE UN PROJET DE RECRUTEMENT, DE REMPLACEMENT, UN SURCROÎT D'ACTIVITÉ,**

La Mission Locale favorise les liens entre les entreprises et les jeunes. Nos Chargés de Relations Entreprises :

- développent le partenariat avec les entreprises
- présentent les différents contrats et les mesures d'aides à l'embauche
- mettent en place un recrutement (définir le profil recherché, sélectionner les CV de jeunes, présenter les candidatures, effectuer un suivi pour le maintien du jeune dans l'emploi).

**La Mission Locale assure des permanences :**

Lieu	Jour et horaires
Centre social Collines du Perche - Relais service public Mondoubleau	Lundi de 9 h à 17 h 30 02.54.80.85.80
Mairie Saint-Amand Longpré	Vendredi semaine paire de 14 h à 17 h 30 02.54.77.14.87
Médiathèque Fréteval	Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30 02.54.82.74.91
Maison de l'Emploi, des Métiers et de la Formation Montoire sur le Loir	Jeudi de 9 h 30 à 17 h 30 02.54.23.74.46
Maison des jeunes Savigny sur Bray	Mardi de 14 h à 17 h 00 02.54.77.14.87

**VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL :**  
 Rejoignez notre réseau de parrainage pour soutenir des jeunes en recherche d'emploi en les parrainant.

Visitez notre site :  
[www.ml-vendomois.fr](http://www.ml-vendomois.fr)



Communes et Communautés de Communes

Créées à partir de 1982, les Missions Locales exercent des missions de service public définies dans le code du travail qui prévoit un droit à l'accompagnement pour les 16/25 ans et dans le code de l'éducation pour les jeunes sortis sans diplôme du système de formation initiale.



**ANTENNE PRC EN VAE DU VENDÔMOIS**  
 71 FAUBOURG CHARTRAIN  
 41100 VENDOME  
 TÉL : 02.54.77.14.87  
 PRCVAE@ML-VENDOMOIS.FR

Téléphonez au secrétariat  
 pour vous inscrire à une  
 réunion d'information  
 collective suivie d'une prise  
 de rendez-vous pour un  
 entretien individuel.

## Qu'est-ce que la VAE ?

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience (3 ans minimum), par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

**VOUS ÊTES SALARIÉ, DEMANDEUR D'EMPLOI,  
 EMPLOYEUR, VOUS VOULEZ VALIDER VOS  
 EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES...**

## Pour Qui ?

Toute personne remplissant les conditions d'expérience nécessaires est concernée, qu'elle soit salariée, demandeur d'emploi, travailleur indépendant ou bénévole au sein d'une association. Il n'y a pas de limite d'âge pour engager une démarche de VAE.

L'expérience de 3 ans peut avoir été acquise à temps complet, à temps partiel ou de façon discontinue.

## Rôle du PRC

### RÔLE DU POINT RELAIS CONSEIL :

- Vous informer sur la VAE
- Analyser la pertinence d'une démarche de VAE au regard de votre projet professionnel et/ou personnel
- Identifier les diplômes, titres ou certificats appropriés en fonction des principales activités que vous avez exercées
- Vous mettre en relation avec les organismes valideurs concernés.

Visitez notre site :  
[www.ml-vendomois.fr](http://www.ml-vendomois.fr)  
 Espace VAE

**Service gratuit**



semaine **A**

semaine **B**

Collecte des bacs d'Ordures Ménagères tous les mercredis  
Collecte des bacs Jaunes le mercredi en Semaine **A**

# Calendrier 2015

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

Déc. 2014	Janv. 2015	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Jun	Juil.	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Janv. 2016	
L 1	J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1	
M 2	V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	B S 2	
M 3	B S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	B V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	
J 4	D 4	B M 4	A M 4	A S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	B V 4	L 4	
V 5	L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	A S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	
S 6	M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	B S 6	L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	A
D 7	M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	B S 7	L 7	J 7	
L 8	J 8	A D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	A S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	
M 9	V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	B V 9	L 9	M 9	A S 9	
M 10	A S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	
J 11	D 11	M 11	B M 11	B S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	
V 12	L 12	J 12	J 12	D 12	B M 12	A V 12	A D 12	M 12	B S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	
S 13	M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	B
D 14	M 14	B S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	A S 14	L 14	J 14	
L 15	J 15	D 15	D 15	M 15	A V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	
M 16	V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	A V 16	L 16	M 16	B S 16	
M 17	B S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	B V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	
J 18	D 18	M 18	A M 18	A S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	B V 18	L 18	
V 19	L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	B M 19	A S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	
S 20	M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	B S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	B V 20	D 20	M 20	A
D 21	M 21	A S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	B S 21	L 21	J 21	
L 22	J 22	D 22	D 22	M 22	B V 22	L 22	M 22	A S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	
M 23	A V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	B V 23	L 23	M 23	A S 23	
M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	A V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	
J 25	D 25	M 25	B M 25	B S 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	A V 25	L 25	
V 26	L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	B S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	
S 27	M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	B
D 28	M 28	B S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	A S 28	L 28	J 28	
L 29	J 29		D 29	M 29	A V 29	L 29	M 29	B S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	B V 29	
M 30	V 30		L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	A V 30	L 30	M 30	S 30	
M 31	S 31		M 31		D 31	A	V 31	L 31		S 31		J 31	D 31	

Syndicat Val Dem - ZAC du Haut des Clos - 41100 Vendôme - 02.54.89.41.17

## Déchetteries

Une **CARTE D'ACCÈS** doit être présentée au gardien avant tout dépôt. Elle vous permet d'entrer dans TOUTES LES DÉCHETTERIES du territoire. Vous pouvez vous en procurer une en mairie ou dans les locaux du syndicat Val Dem, sur présentation d'un justificatif de domicile.

**PROFESSIONNELS** : vous devez présenter votre carte et établir un bon de dépôt avant tout vidage.

**LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES TOUS LES JOURS FÉRIÉS.**



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>DANZÉ</b> <i>Les Poulinières</i>	14h-17h/18h		14h-17h/18h		9h-12h	9h-12h 14h-17h/18h
<b>MORÉE</b> <i>ZA La Varenne</i>	9h-12h		14h-17h/18h	9h-12h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h
<b>NAVEIL</b> <i>ZA la Boucardière</i>	9h-12h	9h-12h		14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/19h	9h-12h 14h-17h/19h
<b>ST AMAND-L.</b> <i>Rue de la Gare</i>	14h-17h/18h		14h-17h/18h	9h-12h	9h-12h	9h-12h 14h-17h/18h
<b>ST OUEN</b> <i>Rue Roger Salengro</i>	14h-17h/18h	14h-17h/18h	9h-12h		9h-12h 14h-17h/19h	9h-12h 14h-17h/19h
<b>SELOMMES</b> <i>Rue des Prasles</i>	9h15-12h15 14h-16h		14h-17h/18h		13h -16h	9h-12h 14h-17h/18h
<b>VENDÔME</b> ZI Sud, <i>All. Louis Renault</i>	9h-12h		14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/19h	9h-12h 14h-17h/19h

Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars / Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

## Tri, mode d'emploi

	<b>EMBALLAGES RECYCLABLES</b> 
	<b>BOUITEILLES, POTS EN VERRE</b> 
	<b>DÉCHETS NON RECYCLABLES</b> 

**Depuis décembre 2013, le Syndicat ValDem privilégie la réutilisation des objets (meubles, bibelots, jouets...) avec la mise en place d'un service Recyclerie sur les déchetteries de Vendôme et Saint-Ouen.**



### Un outil de prévention

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de prévention des déchets, signé par le Syndicat ValDem en 2010 avec l'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), et a pour but de prolonger la durée de vie des objets afin de réduire le tonnage de déchets traités et, à terme, conforter la maîtrise des coûts.

### Un projet d'insertion

La Recyclerie est le fruit d'un partenariat entre le Syndicat ValDem, présidé par Thierry Boulay, et la Régie de Quartiers de Vendôme, présidé par Florence Bour. Avec cette initiative, le Syndicat ValDem agit au profit de l'économie sociale et solidaire, permettant ainsi la création d'emplois pour des publics éloignés du marché du travail. Actuellement l'équipe de la Recyclerie est composée de 11 salariés (2 emplois d'avenir, 6 salariés d'insertion à mi-temps et 3 postes d'encadrements).

### Un projet de territoire

Le projet Recyclerie fédère de nombreuses instances qui soutiennent l'initiative: l'État, l'ADEME, le Conseil Général du Loir-et-Cher, la Communauté de Communes du Pays de Vendôme... Par ailleurs, le réseau associatif en relation avec le réemploi ou l'insertion par l'économie pourrait intégrer ce dispositif.



### Comment ça marche ?

Les objets encore en bon état (meubles, jouets, vaisselle, bibelots...) sont repérés par les agents valoristes et déposés dans la benne dédiée à La Recyclerie sur les déchetteries de Vendôme et Saint-Ouen. Ils sont ensuite acheminés dans un atelier situé dans la Zone Industrielle Sud de Vendôme pour être triés, si besoin réparés, et stockés.

Ces objets sont vendus dans la boutique Frip'Art (295, rue de la Croix Briffault à Vendôme) du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (sauf le samedi, à 18h). Prochainement, la boutique déménagera rue de Courtiras, où un nouveau magasin est en cours de réhabilitation.

**NOUVEAUTÉ:** la Recyclerie vient d'ouvrir son atelier à la vente le mercredi après-midi (13h30-17h30) et le samedi matin (9h-12h) au 6 rue Gustave-Eiffel (Zone Industrielle Sud).

Par ailleurs, un service d'enlèvements à domicile est proposé aux particuliers par la Régie de Quartiers de Vendôme. Un rendez-vous préalable doit être fixé pour déterminer les modalités.

Renseignements : Régie de Quartiers de Vendôme – 02 54 77 44 65



### Caisse d'Allocations Familiales Vendôme (C.A.F)

Centre Caf les Rottes  
Rue du Colonel Fabien  
41100 Vendôme  
Tél : 02.54.77.11.58

Tous les lundis sur rendez-vous 13h30 - 16h30  
Tous les jeudis 9h15 - 12h00 et 13h15 - 16h15

### Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

60, avenue Gérard Yvon  
41100 Vendôme  
Tél : 3646  
Du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00

### Mutualité Sociale Agricole (M.S.A)

390, bd du Président Roosevelt  
41100 Vendôme  
Tél : 02.54.73.63.00  
Fax : 02.54.73.63.01

### Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (C.A.R.S.A.T)

5, avenue Gérard Yvon  
41100 Vendôme  
Tél : 3960

### Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)

6, quai Saint-Jean  
BP 17  
41003 Blois Cedex  
Tél. : 0820 200 189(tarif spécial)  
Fax : 02.54.74.71.02

### CIAS de Vendôme - Service de repas à domicile

37 avenue Gérard Clémenceau  
41100 Vendôme.  
Tél : 02.54.86.47.00

**ASSISTANTE SOCIAL DU SERVICE SOCIAL TERRITORIAL**  
Mme SARRAZIN Christine  
02 54 73 43 43

### INFORMATIONS MEDICALES

**Pour joindre le médecin de garde, il est  
impératif d'appeler le 15**

C'est lui qui juge de la pertinence de l'appel et met en œuvre les moyens adaptés :

- SAMU-SMUR
- Médecin généraliste de garde
- Ambulance pour transport aux urgences

Ces diverses mesures donnent à la population l'assurance d'avoir encore à sa disposition un système de soins efficace et aux professionnels celle d'exercer la garde dans de meilleures conditions.

#### LES MÉDECINS DU SECTEUR.

Coordonnées des **médecins** les plus proches géographiquement :

- |                           |        |
|---------------------------|--------|
| • Graham GILLESPIE        | Azé    |
| 02 54 73 65 00            |        |
| • Philippe HUTTEAU        | Thoré  |
| 02 54 72 82 20            |        |
| • BON SAINT COME et DUBOC | Naveil |
| 02 54 73 46 46            |        |
| 02 54 73 46 48            |        |

#### CABINET INFIRMIERES

10 place de l'église  
41360 LUNAY  
Tél : 02 54 72 00 01

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 09 h - 12h 30  
Sur rendez-vous mercredi, jours fériés  
et vacances scolaires

Aline POULIN	Emilie HUREL
Marylène GASTON	Corinne QUINTIN

#### LES KINÉSITHÉRAPEUTES DU SECTEUR.

Coordonnées des **kinésithérapeutes** les plus proches géographiquement :

- |                              |          |
|------------------------------|----------|
| • Laurence COURTEMANCHE      | Naveil   |
| 02 54 72 29 80               |          |
| • Véronique TEILLAUCHET      | Villiers |
| 02 54 72 72 32               |          |
| • Christelle SASSIER-POUDRAI | Naveil   |
| 02 54 77 60 81               |          |

#### PHARMACIE PUENTE LUCIEN

Route du Gué du Loir 41100 MAZANGE  
Tél : 02 54 72 11 21

« Réso Garde » : **3237** ou **www.3237.fr**

## LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

### La MJD de Blois, un lieu ressource pour obtenir une information juridique

Inaugurée le 1er décembre 2003, la Maison de justice et du droit de Blois assure une activité judiciaire pénale, avec la présence d'un délégué du Procureur et du Service de contrôle judiciaire et d'enquêtes.

Ces derniers effectuent notamment le suivi de mesures alternatives aux poursuites et des mesures présentencielles de contrôle judiciaire.

C'est aussi et surtout un lieu ressource pour toute personne désireuse de connaître ses droits et ses possibilités de recours amiables ou contentieux.

Issue d'un partenariat entre le Tribunal de Grande Instance de Blois et la Ville de Blois, la MJD offre au public un accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15.

La greffière et l'agent territorial renseignent les usagers et leurs proposent de rencontrer l'un des intervenants à la MJD, sur rendez-vous.

Diverses permanences sont ainsi tenues afin de répondre à toutes les demandes des usagers : avocats, notaires, juriste, conciliateurs de justice, déléguée du Défenseur des droits, UDAF, médiatrice familiale.



Depuis le 18 novembre, en partenariat avec le Conseil général, une conseillère autonomie, de Vivre autonome 41, renseigne les personnes âgées et/ou handicapées et leur entourage sur leurs droits, les aides dont ils peuvent bénéficier, les services et dispositifs existants. Elle est présente tous les 3èmes mardi du mois de 14h à 17h.

Coordonnées : Maison de justice et du droit  
3 place Bernard Lorjou – 41000 BLOIS  
Tel : 02.54.45.16.16  
E-mail : mjd-blois@justice.fr

Le détail des permanences sur [www.cdad41.org](http://www.cdad41.org)



Le point poste de MAZANGÉ se trouve à l'épicerie Brosse, 4 rue du commerce .

#### Horaires d'ouverture :

lundi : 9h00 - 12h30 et 15h30 - 18h00

mardi au vendredi : 9h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00

samedi : 9h00 - 12h30

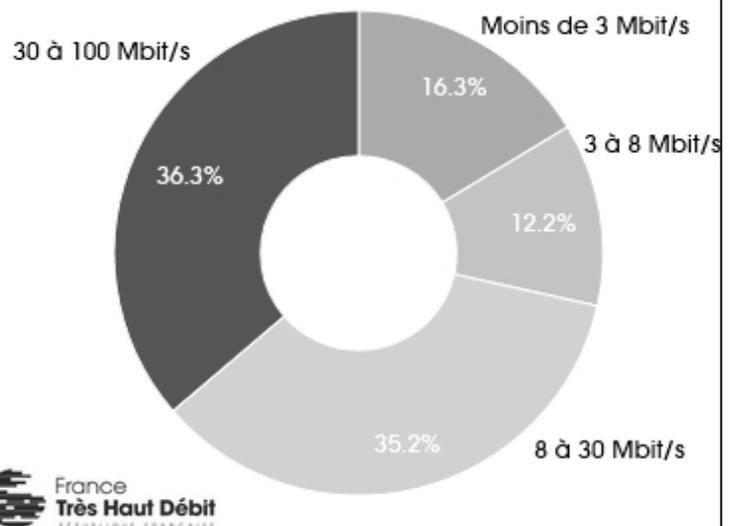
#### SERVICES

- ⇒ Retrait d'espèces et dépôt de chèques (pour les titulaires d'un CCP)
- ⇒ Envoi et retrait colis
- ⇒ Envoi et retrait lettre recommandée

Tous les services délivrés par la poste sont disponible au point poste.

### Mazangé (LOIR-ET-CHER)

#### Pourcentage de logements et locaux professionnels par classes de débit



**NUMÉRO UTILES**

**ADMINISTRATION FISCALE**

**Hôtel Des Finances**

Tél : 02.54.23.15.15

Site : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

**Cadastre**

Tél : 02.54.23.15.30

Site : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)



**TRANSPORT**

**Taxi de la Vallée du Boulon**

Tél : 02.54.72.03.07

06.07.68.59.97

**Transports à la demande**

Tél : 02.54.58.41.50

Site : [www.route41.fr](http://www.route41.fr)

**Transports du Loir et Cher**

Tél : 02.54.58.55.44

Site : <http://www.tlcinfo.net>

**Gare TGV Vendôme-Villiers**

Tél : 02.54.23.50.14

Site : [www.voyages-sncf.fr](http://www.voyages-sncf.fr)

**Gare TER Vendôme Centre**

Tél : 02.54.23.50.04

Site : [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)

**SERVICES**

**Valdem** (collecte ordures)

Tél : 02.54.89.41.17

**Eau**

Tél : 02.45.77.00.00

Dépannages : 02.45.77.00.09

**EDF** (dépannage)

Tél : 08.10.41.24.03

**Prêtre de la Paroisse**

Tél : 02.54.86.54.02

**Allô Service Public**

Tél : 3939

**BOTTIN INTERNET**

**MAZANGÉ**

[mazange.free.fr](http://mazange.free.fr)

**ASC MAZANGÉ**

[asc-mazange.asso.fr](http://asc-mazange.asso.fr)

**CVR**

[www.cvr.fr](http://www.cvr.fr)

**Conseil général**

[www.le-loir-et-cher.fr](http://www.le-loir-et-cher.fr)

**Préfecture**

[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr)

**Conseil Régional**

[www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr)

**Union Européenne**

[www.europa.eu](http://www.europa.eu)

**L'administration en ligne**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**La loi**

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

**Journal Officiel**

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Conciliateur**

[www.cdad41.org](http://www.cdad41.org)

**Payer une amende**

[www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr)

**Urssaf**

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

**Pôle emploi**

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**Sécurité sociale**

<http://www.securite-sociale.fr>

**Allocations Familiales**

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Assistantes maternelles**

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

**Assurance Maladie**

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**MSA**

[www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr)

**Retraites**

[www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

**Dossier médical personnel**

[www.dmp.gouv.fr](http://www.dmp.gouv.fr)

**Les médicaments**

[medicaments.gouv.fr](http://medicaments.gouv.fr)

**Tourisme en Vendômois**

[www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr)

**Tourisme en Loir et Cher**

[www.coeur-val-de-loire.com](http://www.coeur-val-de-loire.com)

**Tourisme en Vallée du Loir**

[www.vallee-du-loir.com](http://www.vallee-du-loir.com)

**Idées de sorties**

[www.le-petit-vendomois.fr](http://www.le-petit-vendomois.fr)

**Transports scolaires**

[www.route41.fr](http://www.route41.fr)

**Prix des carburants**

[www.prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr)

**Archives départementales**

[www.culture41.fr](http://www.culture41.fr)

**Mémoire des hommes**

[www.memoiredeshommes.sga](http://www.memoiredeshommes.sga)

[.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

**Bibliothèque nationale**

<http://gallica.bnf.fr>

**Données du Loir et Cher**

[www.pilote41.fr](http://www.pilote41.fr)

**Données publiques**

[www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr)

**Insee (recensement)**

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Cartographie**

[www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

**Météo**

[www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)

**Agence de l'eau**

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)

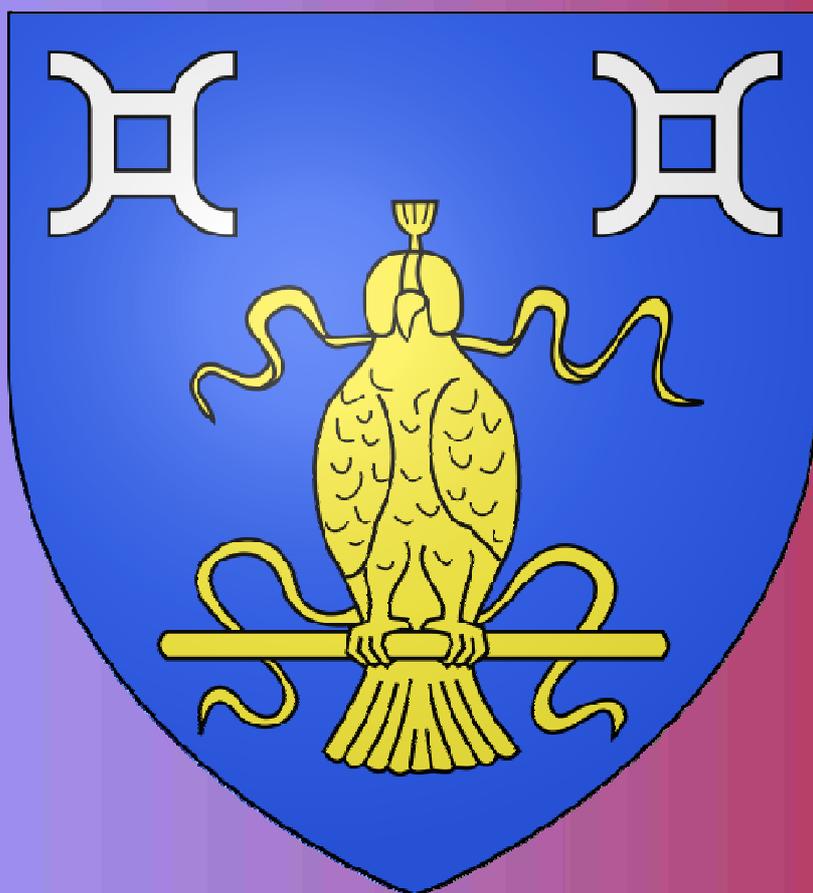
**Associations**

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Informatique et Libertés**

[www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)





### **EN CAS D'URGENCE**

<b>PHARMACIE DE GARDE</b>	<b>3237</b>
<b>ANTIPOISON (ANGERS)</b>	<b>02 41 48 21 21</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>17</b>
<b>HÔPITAL (VENDÔME)</b>	<b>02 54 23 33 33</b>
<b>PHARMACIE (GUÉ DU LOIR)</b>	<b>02 54 72 11 21</b>
<b>GENDARMERIE (MONTAIRE)</b>	<b>02 54 86 45 10</b>
<b>POMPIERS (VENDÔME)</b>	<b>18</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</b>	<b>112</b>